VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 22 FEVRIER 1934 — NUMERO 35

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

LA FIN DU DEBAT SUR L'ADRESSE

Après le rejet de deux amendements de l'opposition, l'adresse est adoptée avec une majorité de 35 voix—Critique et défense du gouvernement—Nouveau discours de M. Woodsworth

Ottawa—Le long débat sur l'adresse s'est enfin terminé jeudi soir par le rejet de l'amendement Woodsworth et le vote de la motion principale.

L'opposition officielle, c'est-à-dire le parti libéral, avait proposé un amendement à l'adresse. Les gens d'extrême gauche, par la voix de M. Gardiner, le chef des U.F.A., avaient soumis un sous-amendement.

Le sous-amendement, rejeté comme hors d'ordre par le président, M. Black, portait que ni le Chambre ni le pays n'avaient plus confiance dans le gouvernement et dans l'opposition officielle, c'est-à-dire libérale.

Le sous-amendement ayant été rejeté, portant que le gouvernement n'avait plus la confiance ni de la Chambre ni du pays, a été mis aux voix. La Chambre, par un vote enregistré, l'a rejeté par 110 voix contre 76.

Amendement Woodsworth

M. Woodsworth a alors soumis un nouvel amendement à l'adresse. Par un sous-amendement, dit-il, nous avions voulu indiquer que le troisième groupe de cette Chambre n'a pas plus confiance dans l'opposition libérale que dans le gouvernement conservateur. Le sous-amendement a été mis de côté. L'extrême gauche, qui vient de voter contre le gouvernement, avec l'opposition libérale, ne veut pas laisser entendre cependant qu'elle a confiance dans cette opposition. Puisque son sous-amendement a été rejeté, elle tient à présenter, maintenant que l'amendement libéral est disparu par suite d'un vote, un nouvel amendement à l'adresse en réponse au discours du trône:

"Nous regrettons respectueusement que les conseillers actuels de Votre Excellence n'aient pas pris les mesures qui sont nécessaires pour soulager effectivement le chômage, pour diminuer le fardeau imposé par la dette publique, et pour mettre l'industrie agricole sur une base qui assurera au cultivateur un niveau de vie satisfaisant".

Et le débat sur l'adresse a repris une vie nouvelle.

M. Ernest Lapointe

Avant le vote sur l'amendement libéral, M. Lapointe a prononcé un vigoureux réquisitoire contre l'administration. Le gouvernement n'a plus la confiance du pays, dit-il. Le gouvernement ne l'admettra pas mais le fait est là. Ce qui galvanise les forces sur lesquelles le gouvernement compte, c'est la dissolution du Parlement. Mais un gouvernement n'est pas élu pour une période déterminée. Il doit considérer que son terme d'office est expiré quand il n'a plus la confiance du pays.

Le premier ministre a perdu la confiance du pays parce qu'il n'a pas su tenir les promesses solennelles qu'il avait faites. Ces promesses, non seulement le premier ministre ne les a pas tenues mais il les a répudiées.

Avant les dernières élections, en Allemagne, Hitler avait dit: "Si je ne réussis pas, conduisez-moi à l'échafaud". Notre premier ministre a dit quelque chose d'équivalent, lors des élections de 1930: "Je veux tomber, si je ne tiens pas mes promesses". Notre premier ministre n'a pas tenu ses promesses, mais il ne veut plus tomber.

Les dernières élections complémentaires sont une preuve manifeste que le public n'a plus aucune confiance dans le gouvernement.

Celui-ci se vante d'avoir réduit les frais d'administration des chemins de fer de l'Etat. Mais sa politique commerciale a été, depuis trois ans, comme le coup de mort du réseau national, qui a vu diminuer son chiffre d'affaires, qui se voit dans l'obligation de fermer des gares, de congédier des employés, de réduire les salaires de ceux qui restent à son emploi.

Le gouvernement avait demandé aux gens d'attendre jusqu'après la conférence impériale d'Ottawa; ensuite jusqu'après la conférence mondiale de Londres. Ces deux conférences ont eu lieu et la situation reste aussi mauvaise qu'elle l'était, par suite des hauts tarifs, des contingentements, des embargos.

En prenant le pouvoir, le premier ministre s'est empressé d'élever comme une muraille tout autour du pays: haut tarif douanier et embargos.

Notre pays a maintenant, paraît-il, une balance commerciale favorable. Ce que les citoyens voudraient, c'est une balance favorable dans leurs propres affaires. Les affaires ne vont pas, notre commerce a diminué depuis 1930, parce que le premier ministre s'était lié les mains, dès avant la conférence impériale, en établissant un haut tarif douanier; parce qu'il s'était lié les mains de nouveau, par les accords de la conférence impériale, avant de se rendre à le conférence mondiale.

"Nous n'avons pas la majorité dans cette Chambre" ,dit M. Lapointe, "mais nous sommes certains de pouvoir compter sur la majorité des citoyens du pays. En tant que représentants de la majorité de la population, nous exigeons que le gouvernement produise des comptes."

M. H. H. Stevens

M. Stevens, ministre de commerce, prétend que ce n'est pas le Canada qui a commencé à poser un haut tarif contre les pays étrangers, mais que ce sont d'autres pays qui ont élevé leurs tarifs contre notre commerce et celui des autres pays. Il énumère: l'Allemagne, la Finlande, le Japon, la Chine, l'Argentine, le Mexique, le Venezuela, Cuba.

Plusieurs industries canadiennes seraient aujourd'hui en faillite si le gouvernement n'avait pris les moyens de les protéger contre le dumping de produits étrangers. Si un gouvernement libéral eût été au pouvoir, il eût agi exactement de la même façon, dit M. Stevens.

On accuse le gouvernement d'avoir haussé les tarifs douaniers. Ils sont à peine plus élevés que du temps des libéraux.

M. J.-S. Woodsworth

M. Woodsworth a répété, en substance, ce qu'il avait déjà dit, comme chef de la **Cécéeffe**.

La question du chômage et celle du secours au chômeur constituent, dit-il, le grand problème de l'heure. Les gouvernements provinciaux et les administrations municipales ne sont plus en état d'assumer le fardeau des secours. Il appartient à l'Etat fédéral de se substituer à celles-ci et à ceux-là et, pour cela, il faut faire amender l'acte de l'Amérique britannique du Nord. En attendant cette modification toutefois, l'Etat fédéral ne doit pas hésiter à prendre, par anticipation, la responsabilité des secours.

Mais le problème des secours n'est qu'un corrolaire du chômage. Et le chômage, en maints endroits, est en pleine progression. C'est un fléau tout autant que l'inondation et la peste et de tels fléaux appellent des mesures d'urgence. L'une des pires conséquences du chômage, c'est que beaucoup de gens en sont venus à perdre tout respect humain. Il y a des enfants qui n'ont jamais vu leurs pères à l'ouvrage et qui n'ont jamais connu ce que c'est que l'ombre du bien-être familial.

C'est pourquoi l'on devrait faire sans tarder l'organisation des secours en tenant compte de tous les besoins d'une famille: éclairage, soins médicaux, soins dentaires, soins ophtalmiques. Des enfants n'ont pas ce qu'il faut pour fréquenter l'école: ni livres, ni crayons, ni plumes, ni cahiers. Dans la distribution des secours, on ne tient aucun compte des besoins de récréation.

Deux autres problèmes qui s'imposent à notre attention immédiate, c'est celui des dettes publiques et privées, celui de l'agriculture.

M. W. D. Euler

Cet ancien ministre libéral est d'avis que l'amélioration des affaires qui s'est fait récemment sentir chez nous est attribuable à la politique du président Roosevelt aux Etats-Unis.

Après avoir examiné sommairement les causes de la crise, M. Euler déclare que le Canada ne devrait jamais plus participer à une guerre à moins qu'il ne soit directement menacé d'une attaque.

Majorité de 35

C'est le même vote, 89 voix contre 54, qui a rejeté le dernier amendement et ensuite adopté l'adresse. Ce double vote apporte au gouvernement une majorité substantielle: 35 voix.

Le roi Albert victime d'un accident de montagne

En grimpant sur une falaise, près de Namur, il tombe au fond d'un ravin et se fracasse le crâne — Les funérailles ont lieu demain à Bruxelles — Son fils le prince Léopold lui succède comme roi des Belges

Bruxelles—Albert 1er, roi des Belges, est mort dans un accident de montagne et la nation est dans le deuil. Il a été la malheureuse victime de sa passion pour l'alpinisme. Le monarque défunt était âgé de 58 ans. Son fils le prince Léopold, qui va devenir roi à sa place, a 32 ans.

L'accident

Samedi après-midi, le souverain belge s'était rendu près de Namur, à 22 milles au sud de Bruxelles. Il voulut grimper seul sur une falaise de 200 pieds, le rocher de Marche-les-Dames. Un bloc de pierre, sous l'action du froid, se broya dans ses doigts et il fit une chute de 36 pieds dans un ravin où son corps gît pendant plus de douze heures avant qu'on pût le retrouver. La tragique nouvelle ne fut connue à travers le pays que dimanche matin, à 7 h. 30.

Le roi s'était rendu en auto, conduisant lui-même sa voiture, accompagné d'un seul domestique. Celui-ci était resté dans l'auto pendant que son maître se livrait à son sport favori; mais, inquiet de ne pas le voir revenir, il s'était mis à sa recherche et avait finalement appelé du secours.

C'est à 2 h du matin que le corps du roi fut découvert par un officier d'artillerie, le baron Jacques de Dixmude. Il était mort et le côté droit de sa tête était écrasé. On a retrouvé son lorgnon à l'endroit où sa chute a, semble-t-il, commencé et son havresac quelques verges plus bas. Le corps fut transporté à la résidence royale à Lacken et le médecin de la cour, le Dr Leboeuf, dut remplir la douloureuse mission d'apprendre la tragique nouvelle à la reine Elisabeth.

Une nation en deuil

Le roi Albert était l'un des monarques les plus populaires des temps modernes et son peuple l'adorait. La nation a pris immédiatement le deuil. Les cloches ont sonné le glas et l'on a commencé des prières publiques dans toutes les églises. Pendant toute la matinée, des foules silencieuses se sont massées devant le palais royal. Des câblogrammes et des télégrammes de sympathie ont été adressés à la reine de toutes les parties du monde. Les diplomates étrangers se sont rendus personnellement à Lacken. Personne n'a été admis à voir le corps du roi défunt, sauf les membres du cabinet et de la famille royale.

Une enquête officielle au rocher de Marche-les-Dames a établi que le souverain était bien mort par accident. On voulait dissiper les rumeurs tendant à voir une relation entre sa fin tragique et les désordres qui ont marqué, samedi, à Bruxelles, des manifestations en faveur des socialistes autrichiens.

Le roi Léopold

Le prince Léopold se trouvait en Suisse avec sa femme, l'ex-princesse Astrid, de Suède; c'est là qu'il a appris que son père était mort et qu'il allait devenir roi des Belges. Tous les deux sont partis immédiatement pour Bruxelles. Le prince est assuré d'un chaleureux accueil. Il est connu de son peuple comme un soldat, un démocrate et un studieux. Il sera proclamé roi vendredi, sous le nom de Léopold III.

Illustre ami de la France

Paris — La France ressent vivement le deuil de la Belgique et se demande quelles seront les conséquences de la disparition du roi dans les circonstances actuelles. MM. Gaston Doumergue, André Tardieu et Edouard Herriot sont allés à Bruxelles, lundi, pour exprimer les sympathies du gouvernement français. Le président de la république et le maréchal Pétain, ministre de la guerre, le héros de Verdun, assisteront aux funérailles jeudi.

Message du Pape

Cité Vaticane — Le Souverain Pontife a adressé à la reine Elisabeth un télégramme personnel de sympathie, lui offrant "ses plus profondes sympathies et implorant du Dieu très bon le repos et la paix du juste pour l'âme du souverain si digne et si aimé".

Le Prince de Galles aux funérailles

Londres — Le prince de Galles représentera le roi aux funérailles d'Albert 1er. Sa Majesté a ordonné un deuil officiel de deux semaines à la cour.

Onze ans président



L'HON. P.-A. TALBOT, président de l'Assemblée législative.

Le président de la Chambre provinciale a été l'objet de félicitations, la semaine dernière, de la part du premier ministre Bracken, pour ses longs états de service. Il fut élu à la première session de la dix-septième législature, le 18 janvier 1923. M. Talbot est le quatorzième président de la Chambre manitobaine.

Pour le repos de l'âme du roi Albert

Jeudi prochain, à 10 h. 30, dans l'église belge du Sacré-Coeur, à Saint-Boniface, une messe de Requiem sera célébrée pour le repos de l'âme du roi Albert 1er. A cette cérémonie assisteront les autorités religieuses, civiles et militaires: S. E. Mgr Sinnott, S. E. Mgr Yelle, le lieutenant-gouverneur de la province, le premier ministre Bracken, le juge en chef Prendergast, le général commandant de la garnison de Winnipeg, les maires de Winnipeg et de Saint-Boniface, les consuls des différents pays, les anciens combattants des nations alliées. La fanfare de la Princesse Pat, sous la direction du capitaine James, prêtera son concours.

UN AVERTISSEMENT A L'ALLEMAGNE

La France dit officiellement à l'Allemagne qu'elle est plus armée qu'elle ne devrait l'être en vertu des traités —L'Italie, la France et la Grande-Bretagne vont protéger l'indépendance de l'Autriche

Paris — Jeudi, la Chambre a manifesté, par 402 voix contre 193, sa confiance en M. Doumergue.

Ce vote de confiance lui a été accordé peu après une déclaration ministérielle où il manifestait l'intention de prendre une attitude ferme dans le domaine des affaires étrangères. Or, au moment où il parlait ainsi, il avait depuis plusieurs heures envoyé au gouvernement Hitler une note où il affirmait que l'Allemagne est présentement plus fortement armée qu'elle ne devrait l'être en vertu des traités et que, par suite, les négociations directes sont inutiles. C'est la première fois que la France dit officiellement que l'Allemagne a enfreint les traités au point de vue armements.

Coalition morale

Londres — Dimanche soir, le gouvernement allemand recevait un communiqué britannique, français et italien contenant l'opinion des trois puissances alliées sur la nécessité de "maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'Autriche" devant ce qu'elle appelle le terrorisme nazi allemand.

L'Italie, la France et la Grande-Bretagne disent au chancelier Hitler qu'il doit se garder de s'immiscer dans les affaires d'Autriche. Les trois puissances ont formé une coalition morale pour protéger l'indépendance de l'Autriche. L'initiative de cette mesure est attribuée à l'Italie.

Les observateurs de la politique européenne attachent beaucoup d'importance, tant au point de vue affaires autrichiennes qu'au point de vue désarmement, à un voyage que le lord-garde du sceau privé de Grande-Bretagne, le capitaine Anthony Eden, est en train de faire en Europe continentale.

Le gouvernement Dollfuss semble s'orienter résolument vers le fascisme intégral. Il ne parait pas vouloir tenir compte d'une requête du parti chrétien social, auquel M. Dollfuss appartient, pour le rétablissement du parlementarisme. Il a nommé ministre des oeuvres sociales un sous-secrétaire d'Etat fasciste, M. Neustaedter-Stuermer. Il a privé des milliers de socialistes de fonctions publiques auxquelles ceux-ci avaient été élus et fait exécuter trois meneurs. Huit autres ont été condamnés à mort.

3,000 en prison

Le nombre des socialistes que le gouvernement Dollfuss a fait emprisonner s'élève à 3,000. Quant au nombre des morts causées par la guerre civile, il reste difficile de l'établir. D'aucuns croient qu'il s'élève à au moins 1,200. Celui des blessés dépasserait 5,000. Le gouvernement projette d'utiliser les biens confisqués aux socialistes pour établir une caisse de réparations.

Lord Bessborough inaugurera la foire d'hiver à Brandon

Son Excellence le comte de Bessborough, gouverneur général du Canada, a consenti à inaugurer la foire d'hiver et l'exposition d'animaux gras à Brandon le 20 mars. Ce sera le vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de cette foire et l'on s'efforcera d'en faire un succès. Le gouverneur général arrivera à Winnipeg le 20 mars au matin et se rendra immédiatement à Brandon.

PIE XI DENONCE LE PAGANISME

A-t-il visé le bolchévisme ou les mesures de stérilisation mises en vigueur en Allemagne?

Cité Vaticane—Sa Sainteté le pape Pie XI a fait observer aux prédicateurs du carême réunis dans la salle du Consistoire, qu'en certains pays en particulier on tente de "ramener le monde au paganisme". Les uns voient dans cette observation une critique à l'adresse des mesures de stérilisation mises en vigueur en Allemagne, les autres une allusion au bolchévisme. Pendant que d'une part le bien-être humain, la vérité et la pureté de la vie chrétienne nous édifient, d'autre part, dit Sa Sainteté, il est impossible de ne pas remarquer avec quelles mesures violentes et révoltantes l'on tente de déchristianiser le monde et de le ramener au paganisme.

Des prêtres présents à l'allocution de Noël ont rappelé que le Souverain Pontife attaqua alors directement les pratiques de stérilisation en Allemagne. Ces derniers mois, l'**Osservatore Romano**, organe officieux du Vatican, a publié nombre d'articles sur la stérilisation, le bolchévisme et les tendances anticatholiques et antichrétiennes de certains gouvernements.

Sa Sainteté a aussi touché à la question internationale en disant que le monde a besoin de la paix chrétienne, mais non pas de celle qu'on attend de conférences interminables qui invariablement révèlent de nouvelles divergences et de nouvelles barrières.

Jamais plus qu'aujourd'hui, a dit encore Sa Sainteté, je n'ai cru plus nécessaire de répéter la devise du début de mon pontificat: "La paix du Christ dans le royaume du Christ". Ce n'est pas là une paix édifiée sur des discussions, mais obtenue par la conquête de la vérité et de la tranquillité de la conscience, dit le Souverain Pontife.

Chambre Provinciale

CONFIANCE DANS LE GOUVERNEMENT

Une motion de non-confiance est rejetée par 28 voix contre 13 — La question de l'accord du blé préoccupe nos députés—Le débat sur l'adresse se prolonge plus que de raison

MM. Sanford Evans et John Queen, chefs des deux groupes de l'opposition, avaient attaqué le gouvernement, le taxant d'incompétence. M. John Bracken, dans un discours d'une heure et demie, a présenté sa défense. Elle se résume à ceci: le gouvernement fait de son mieux dans les circonstances, les plus difficiles qu'ait jamais connues aucune autre administration. Le premier ministre n'a laissé espérer aucun adoucissement dans le fardeau des taxes; il a spécifié que pour cette année au moins, la taxe de 2 pour cent sur les salaires ne serait ni supprimée ni diminuée. Il n'a du moins pas dit qu'elle serait augmentée et c'est déjà quelque chose.

Quelques chiffres

Depuis 1929, les dépenses sur lesquelles des réductions pouvaient être faites sont passées de $9,800,000 à $7,500,000, mais le poids de la dette publique a absorbé ce gain et les contribuables n'en ont reçu aucun soulagement. Depuis 1931, les intérêts de la dette provinciale sont montés de $4,500,000 à $6,600,000.

Au sujet de l'accord sur le blé, M. Bracken a ridiculisé l'idée que les trois ministres de l'Ouest auraient pu persuader M. Bennett de faire quelque chose qu'il désapprouvait.

Comme exemple du déclin des revenus, il cite la Commission des liqueurs dont les profits, il y a quatre ans, atteignaient près de deux millions et qui ne sont plus aujourd'hui que d'environ la moitié.

Les dépenses provinciales pour l'assistance publique de 1930 à 1933 ont été de $7,500,000, dont 88 p.c. aux municipalités rurales. Cinq municipalités du sud-ouest où la récolte a manqué pendant trois années consécutives ont reçu une assistance spéciale.

L'accord du blé

Marcus Hyman, travailliste (Winnipeg), approuve les premiers ministres de l'Ouest d'avoir attiré l'attention de M. Bennett sur la situation du blé et déclare que la responsabilité de légiférer pour remplir un engagement international repose uniquement sur le Dominion. Mais ce n'est pas l'avis de James McLenghen, conservateur (Kildonan-St.Andrews, qui veut changer de ce soin la province et reproche au gouvernement de l'avoir escamoté dans le discours du trône.

Restrictions

Le général Ketchen, conservateur (Winnipeg), croit que nos difficultés financières pourraient être résolues en partie par de sages économies. Il préconise l'abolition de services qui nous paraissaient nécessaires au temps de la prospérité mais que nous jugeons aujourd'hui trop extravagants. Ces privations seraient douloureusess sans doute, mais l'exemple de la Grande-Bretagne ne vaut-il pas la peine d'être suivi?

George Dinsdale, conservateur (Brandon), parla de différents problèmes intéressant son fief électoral; il voit dans la C.C.F. un parti dangereux qui s'évanouira dès que le blé se vendra 75 sous net à Fort William; il remarque en terminant que la Chambre de l'Ontario ouvre chaque séance quotidienne par la prière et que celle du Manitoba pourrait en faire autant. "Tous les députés, dit-il, représentent des populations catholiques et en commençant chaque après-midi par la prière, ils ne pourraient rendre un plus grand honneur à Celui qui gouverne toutes choses."

Encore l'accord du blé

Le fameux accord revient sur le tapis et il y a tendance à l'envisager sans esprit de parti. C'est ainsi que Douglas Campbell, progressiste (Lakeside), demande qu'on en aborde la discussion. Un autre député ministériel, W. C. McKinnell (Rockwood), déclare impraticable toute tentative de réduire les emblavures ou les ventes des cultivateurs. L'unique moyen de faire honneur à l'accord est de restreindre les exportations. M. McKinnell est un original; il trouve le moyen de vanter la taxe sur les salaires, la meilleure, assure-t-il, qui ait jamais été inventée.

Motion de non confiance

J.-W. Pratt, indépendant (Birtle), démontre que la po....que du gouvernement ne mérite plus la confiance de la Chambre et il dépose un amendement à l'adresse en conséquence. Il présente en même temps un programme en douze points qui recommande, entre autres réformes: une révision de la procédure parlementaire, la nomination d'un conseil économique, l'établissement d'un service de santé publique, la représentation proportionnelle et une réduction du nombre des députés, la réduction des heures de travail, une compensation pour les cultivateurs en cas de réduction du commerce du blé, des amendements à la loi d'ajustement des dettes, etc.

M. Bracken a répliqué en disant qu'il fallait disposer de cet amendement avant toute autre affaire. Il a taxé M. Pratt de socialisme et fait remarquer que plusieurs des points qu'il touchait échappaient à la juridiction de la province.

Majorité de 15

Conformément au désir de M. Bracken l'affaire n'a pas traîné et l'on en a vu la fin lundi après-midi. Les orateurs de l'opposition, pendant toute la séance, ont dénoncé l'inaction du gouvernement, l'obscurité de sa politique et ses cachettes au sujet de l'accord du blé. Puis on a pris le vote sur la motion Pratt qui a été défaite par 28 voix contre 13. Ministériels et oppositionnistes se sont nettement séparés.

Le débat sur l'adresse continue.... Pour une session qui devrait être menée rondement, voilà déjà pas mal de temps gaspillé.

La liste des préséances au Canada

Ottawa—En réponse à M. Séguin, député libéral de l'Assomption, M. Cahan, secrétaire d'Etat, a donné des détails intéressants sur la question des préséances au Canada.

La première liste des préséances en vigueur au pays a été dressée lors de la Confédération. La dernière révision est datée du 3 décembre 1928, sous le régime de M. Mackenzie King. Cette liste ne s'applique qu'aux citoyens du Canada. Mais, par deux fois, on a accordé, par courtoisie, des rangs particuliers à des sujets de pays étrangers, à des cérémonies officielles.

Lorsque le premier délégué apostolique est venu au Canada en 1899, sir Wilfrid Laurier lui accorda une place immédiatement après celles des lieutenants-gouverneurs des provinces et, incidemment, avant le premier ministre du Canada.

En 1927, M. Mackenzie King, alors premier ministre, décida que les ministres plénipotentiaires accrédités au Canada par des Etats étrangers seraient, par courtoisie, placés immédiatement après le premier ministre du Canada; et que le délégué apostolique du Saint-Siège prendrait place après les ministres des Etats étrangers. Depuis cette date, la liste des préséances n'a pas été modifiée.

GASTON DOUMERGUE MAITRE DE LA SITUATION EN FRANCE

La Chambre accorde une éclatante majorité à son programme d'apaisement et d'assainissement—Pas d'interpellations avant l'adoption du budget

Paris — Gaston Doumergue et son cabinet sont devenus les vrais maîtres de la France, grâce à un énorme vote de confiance de 402 voix à 125 qui leur a été donné par la Chambre.

Ce vote a été donné au cours d'une séance orageuse où les députés communistes ont chanté l'Internationale, tandis que les représentants du centre et de la droite chantaient encore plus fort la Marseillaise. 48 députés se sont abstenus de voter.

Le vote a été pris sur la proposition de suspendre les débats parlementaires jusqu'à ce que le budget de Doumergue ait pu être voté pour "sauvegarder l'argent français et rétablir le calme nécessaire à la sécurité nationale."

Des socialistes entêtés et des communistes ont lutté en vain contre la détermination de Doumergue "de gouverner avec une main de fer sous un gant de velours."

Le gouvernement d'union nationale a obtenu le plus fort vote de confiance depuis le cabinet Poincaré.

L'ancien premier ministre Chautemps, en sa qualité de président du parti radical-socialiste, a demandé à tous les partis d'observer la trêve jusqu'à ce que Doumergue ait terminé son programme.

La déclaration ministérielle

Voici le texte de la déclaration des députés par le premier ministre M. Gaston Doumergue:

"Le gouvernement qui se présente à vous a été constitué dans le but d'accomplir une trêve politique. Après les événements tragiques et déplorables de ces quelques derniers jours, il a répond aux désirs de la nation et du parlement.

"Il y a une tâche urgente de justice à accomplir. Une trêve et le retour au calme dans les esprits nous permettront de réaliser cela pleinement, sans passion, mais avec la détermination de rechercher, de poursuivre et de punir les coupables, quels qu'ils soient.

Un nettoyage nécessaire

"Parallèlement à cette tâche de justice, il en est une autre non moins urgente comportant un nettoyage moral qui nécessite un retour à certaines mesures disciplinaires volontaires. Cela exige la compétence et le sens de l'autorité de la part de ceux que le dirigeront, ainsi que le respect du devoir professionnel de la part de ceux qui seront dirigés.

"Une trêve n'est pas moins indispensable afin de donner promptement à la nationale budget qu'elle attend et d'assurer un vote rapide, choses nécessaires à la sauvegarde de la solidité de la monnaie.

"Un budget équilibré et une monnaie stable inspireront confiance aux producteurs et aux acheteurs. Le retour de la confiance agira comme un puissant agent de restauration économique nationale et d'élimination du chômage.

Politique étrangère conditionnée par la paix intérieure

"Les problèmes de politique étrangère exigent impérieusement aussi une trêve dans les divisions de partis en même temps qu'un apaisement des esprits. La paix chez les Français est un élément puissant pour la garantie de la paix du monde comme pour la sécurité de la France.

"Seule la paix intérieure peut nous donner l'autorité nécessaire pour jouer un rôle utile dans la Société des nations et aux conférences internationales. Seule la paix intérieure nous permettra de prendre des mesures efficaces de sécurité d'accord avec tous les citoyens pour protéger le pays contre des surprises dangereuses.

"Nous vous demandons de nous donner un plein appui pour le salut de la France, pour la sauvegarde des institutions parlementaires et des libertés républicaines.

"Notre pays a toujours su comment accomplir les réactions nécessaires dans ses heures les plus critiques. Une telle réaction est aujourd'hui nécessaire. Nous avons confiance que vous nous comprendrez et que vous nous aiderez. Nous vous demandons de nous accorder aussi la même confiance."

Doumergue acclamé

A l'exception des socialistes et des communistes, toute la Chambre a applaudi longuement M. Doumergue. La cordialité des députés dans les corridors et dans l'enceinte faisait un vif contraste avec la dernière séance le 6 février, alors qu'Edouard Daladier reçut trois votes de confiance exprimés à la hâte, pendant que les Gardes républicains, en dehors de la Chambre, tiraient sur une foule ameutée.

Cependant les membres de la gauche ont poursuivi quelques-uns des ministres de leurs cris, et particulièrement MM. André Tardieu et Adrien Marquet.

Les policiers étaient plus nombreux que les jours ordinaires, mais il n'y avait pas de soldats pour entourer le palais des députés. Il n'y eut aucune manifestation, si ce n'est de la part d'un individu qui cria dans une tribune et qui fut aussitôt arrêté.

Sir Hormidas Laporte est mort

Montréal — Sir Hormidas Laporte, très en vue dans le monde de la finance et du commerce, est décédé mardi matin. Il était dans sa 84e année. Le mois dernier il avait abandonné la présidence de la Banque Provinciale du Canada et avait été fait président honoraire. Il était le fondateur et le président de la maison d'épicerie en gros Laporte, Martin et Cie. M. Laporte avait été maire de Montréal. Pendant la guerre, il avait présidé la commission des achats et avait été fait chevalier en 1918.

ECHOS D'EUROPE

M. Arthur Sauvé à Rome

Rome—Sa Sainteté le Pape Pie XI a béni de façon spéciale l'Université de Montréal, vendredi, à l'occasion d'une audience accordée par le Saint-Père à M. Arthur Sauvé, ministre des Postes au Canada, ainsi qu'à M. Jean Bruchési, professeur à l'Université de Montréal, secrétaire du comité des professeurs de l'Université et secrétaire de la délégation canadienne au Caire. Les deux voyageurs se sont arrêtés à Rome de retour du Caire, où ils ont assisté au congrès international postal.

Sa Sainteté s'est longuement informée de la situation générale du Canada et s'est dite heureuse d'en apprendre de bonnes nouvelles de la part d'un de ses ministres. Elle a béni le groupe des visiteurs et a ajouté que sa bénédiction s'étendait à tout le Canada.

Le ministre canadien a été reçu par M. Benito Mussolini, premier ministre d'Italie. Ils ont eu un entretien tout à fait cordial sur les relations de l'Italie et du Canada et sur la politique extérieure en général.

La délégation canadienne a quitté Rome vendredi soir à destination de Florence et ensuite de Paris.

Une enquête sur l'affaire Stavisky

Paris—Par 510 voix contre 10, la Chambre des députés a adopté une proposition du premier ministre Doumergue pour confier à une commission de 44 députés le soin d'enquêter sur le scandale Stavisky. Les enquêteurs seront nommés mardi prochain.

Le gouvernement prend ses mesures pour faire adopter rapidement le budget.

Les émeutes de Paris ont causé 26 morts

Paris — Le nombre des morts attribuables aux émeutes de Paris s'élève à 26. Quant au nombre des blessés, il est maintenant estimé à 2,400.

On se demande si la troupe s'est servie de mitrailleuses, place de la Concorde. L'ex-ministre de l'intérieur Eugène Frot soutient que les mitrailleuses mises en position de tir n'ont pas été utilisées. D'après des rapports officiels, les autopsies ont révélé que des balles de revolver avaient causé les morts. Mais un ancien officier, commandant d'une compagnie de mitrailleuses pendant la guerre, est convaincu qu'il a entendu le bruit caractéristique de mitrailleuses légères tirant des demi-bandes. Il fait remarquer qu'il y a peu de différence entre une balle de revolver et une balle de mitrailleuse, et que les médecins ont pu se méprendre.

Un buste de Jacques Cartier à Paris

Paris — Le gouvernement français a commandé au sculpteur Drivier un buste en marbre représentant Jacques Cartier, qui sera inauguré l'été prochain et sera placé à la Maison des Nations Américaines du Comité France-Amérique à l'occasion de la célébration de ce IVe centenaire.

Une définition du socialisme hitlérien

Cette définition, c'est le Dr. Goebbels, Ministre et collaborateur d'Hitler, qui vient de nous la donner lui-même dans une grande assemblée de plusieurs millions d'étudiants, tenue le 15 décembre au Sportpalast. Nous la reproduisons textuellement à titre documentaire, elle ne manque vraiment pas d'intérêt, surtout émanant d'un des hommes de confiance d'Hitler:

"Notre socialisme, est du meilleur patrimoine prussien. C'est un patrimoine de l'armée et du corps des fonctionnaires prussiens. C'est ce socialisme qui a permis à Frédéric le Grand et à ses grenadiers de faire la guerre de Sept ans, a donné à la Prusse saignée à blanc et affamée la force de reconstruire non seulement ses anciennes provinces, mais aussi celles qu'elle venait de conquérir. C'est le socialisme qui anime tout honnête homme; un socialisme qui a en soi quelque chose du soldat: un socialisme énormément laborieux, courageux et actif."

Une canadienne accusée d'espionnage

Abo, Finlande. — La haute cour de Finlande a commencé le procès de vingt-huit personnes accusées d'espionnage au bénéfice des Soviets. Le procès a lieu à huis clos. Parmi les accusées, il y a une femme qui se nomme Marie-Louise Martin et se dit Canadienne.

Défense aérienne de la France

Le Daily Mail publie des déclarations faites par lord Rothermere sur le danger que constitue pour le territoire de la France la menace d'une attaque aérienne.

En voici les principaux passages:

"Je suis convaincu qu'aucun pays ne désire plus ardemment la paix que la France, mais cela ne suffit pas pour assurer la paix.

La France, comme la Grande-Bretagne, est en présence d'une situation qui a modifié de fond en comble le problème de la défense nationale à savoir qu'il n'existe pas de frontières ou de mers capables d'assurer la protection contre une menace venue de l'air.

Les modèles les plus récents d'avions allemands de transport, comme le type D-2,000 CV, peuvent transporter facilement trois tonnes.

En supposant que ces avions ne transportent que deux tonnes chacun, ils pourraient accomplir un raid de 1,600 kilomètres aller et retour. Les transports amenant des troupes des territoires français du nord de l'Afrique seraient à portée des avions de chasse alors qu'ils se trouveraient en pleine mer.

Les transports maritimes français dans la Méditerranée occidentale pourraient être complètement paralysés uniquement par les opérations aériennes.

Marseille, qui ne se trouve qu'à 560 kilomètres des frontières allemandes les plus proches, serait dans un rélai de trois à quatre heures aussi exposé à un bombardement aérien que l'étaient les citoyens d'Arras ou du Cateau dans la dernière guerre.

Ce sont là des dangers contre lesquels les ouvrages fortifiés les plus formidables du monde ne constitueraient pas une protection meilleure qu'une paillasse.

Les conflits internationaux de l'avenir ne ressembleront pas plus à ceux qui se sont déroulés dans le passé que la dernière guerre ne ressemblait à la guerre des cavernes.

Aucun pays ne jouissant pas de la suprématie en matière d'aviation, ne peut se sentir en sécurité. Aussi, convaincu que la France est un des piliers de la paix européenne, je voudrais la voir porter son admirable corps d'aviation à 20,000 avions comprenant les appareils de combat les plus rapides et les plus puissants appareils de bombardement.

La prévoyance de l'état-major général français a déjà assuré à la France une situation prépondérante en matière d'aviation. J'espère que cette situation sera maintenue et consolidée. Le fait pour la France d'avoir la maîtrise de l'air assurerait la paix de l'Europe aussi sûrement que lorsque la Grande-Bretagne possédait la maîtrise des mers".

(L'événement)

Battez voir....

Au moment de prendre possession de la chambre qu'on vient de lui louer, un voyageur aperçoit des points noirs suspects sur le mur contre lequel est le lit.

—Est-ce que ce ne sont pas des punaises? interroge-t-il, inquiet.

—Battez voir des mains, répond tranquillement l'aubergiste. Si ça s'envole, c'est pour sûr des mouches. Mais si ça ne bouge pas, alors, c'est que c'est des punaises.

L'état financier de la Sun Life

Il y a dix ans, la Sun Life avait moins d'un milliard de dollars d'assurance en vigueur. Aujourd'hui elle en a deux milliards et trois quarts, se classant ainsi en un rang enviable parmi les compagnies d'assurance du monde entier. Le soixante-troisième rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada, qui vient d'être rendu public, est un des rapports les plus propres à inspirer confiance que les entreprises d'assurance-vie aient jusqu'ici publiés pour l'année 1933. L'état financier révèle une situation saine et des améliorations importantes. Le montant de l'encaisse a augmenté, l'excédent des recettes sur les déboursés est de plus de vingt-quatre millions de dollars, enfin les réserves des polices sont évaluées sur la même base solide que d'habitude. Les recettes de l'exercice dépassent les cent cinquante-deux millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève, pour 1933, à deux cent seize millions de dollars; c'est un montant d'affaires nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars; il dépasse maintenant de six cent vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actif de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante-cinq millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingts millions de dollars. Le montant de l'assurance en vigueur s'élève à environ deux milliards et trois quarts de dollars, ce qui fait que la Sun Life reste une des plus importantes compagnies d'assurance-vie du monde.

Les bénéfices

"Les bénéfices réalisés par la compagnie au cours de l'exercice ont suffi amplement à payer les dividendes attribués aux assurés d'après l'échelle établie pour l'année courante. Nous avons consacré une somme de 7,635,055 dollars à réduire la valeur aux livres des titres qui figurent dans l'état financier."

Le montant des primes encaissés à la vente de contrats de rentes viagères s'est élevé considérablement. En 1932, il était de huit millions de dollars; en 1933 il est d'environ treize millions de dollars.

La compagnie a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices, au cours de l'année, plus de quatre-vingt-dix-sept millions de dollars, ce qui porte à plus de huit cent millions de dollars les versements effectués de cette manière par la Sun Life au cours de ses soixante-trois années d'existence.

Le nombre des décès constatés a été beaucoup moins considérable que celui des décès prévus. Le montant des règlements à la suite de décès ne représente que 57.9 pour cent du montant prévu. En 1932, il était de 58.2 pour cent.

Le tableau qui suit donne une idée des progrès réalisés par la Sun Life, en particulier au cours des dix dernières années.

	Ass. en vig.	Rec. net.	Actif
1933	2,770,453,871	152,235,821	624,146,035
1923	708,971,969	46,965,639	209,257,313
1913	202,758,497	13,996,401	55,726,347
1903	75,681,189	3,986,139	15,505,776

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 22 FEVRIER 1934 — NUMERO 38

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.
MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains [illegible]. Avec cela on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes.
LOUIS VEUILLOT.

PAR LE COMMENCEMENT

Dans son numéro de janvier, l'*Action nationale* commence son enquête annoncé sur l'éducation nationale par un premier article clair et vigoureux de l'abbé Lionel Groulx. L'auteur de l'*Enseignemnet français au Canada* a pris depuis longtemps position sur ce terrain et il a fait école. Il était tout indiqué pour donner l'orientation voulue à cette grande étude dont on espère de bienfaisants résultats.

Notre pleine et entière adhésion est d'autant mieux acquise à l'oeuvre qu'au Manitoba et dans l'Ouest, la presse et les différentes associations françaises n'ont pour ainsi dire pas d'autre but. Par nos faibles moyens et dans les limites imposées par des lois hostiles, nous nous efforçons de donner à nos enfants une éducation nationale. C'est la condition même de notre survivance. Mais de quel appui nous serait un grand mouvement dans ce sens parti de la vieille province et embrassant tout le pays!

L'opportunité de cette enquête ne se discute même pas. Trop de faits mettent en un fâcheux relief le peu de consistance de notre patriotisme, notre manque de fierté, notre insouciance devant le danger qui nous menace de toutes parts. Des optimistes béats s'en vont répétant que les ancêtres en ont vu bien d'autres, que la Providence nous protégera comme elle l'a toujours fait et que ces sonneurs de tocsin patriotique sont des gens de peu de foi. Il faut sans doute compter sur l'aide d'en haut, mais cela ne dispense pas du devoir de s'aider soi-même. Qui ne voit que les conditions de notre survivance se sont totalement modifiées! Comme le dit fort justement l'abbé Groulx, "ce n'est plus la pression d'une masse numérique quelconque qui pèse sur un petit peuple de trois millions, mais bel et bien, et sans la moindre hyperbole, la pression d'un continent." Les observateurs sympathiques du dehors en éprouvent une réelle anxiété. Combien y en a-t-il chez nous que hante cette inquiétude patriotique?

Nous ne pouvons pas continuer de vivre ainsi. Mais il faut commencer par le commencement et obtenir que soit enfin donnée aux petits Canadiens français une éducation vraiment nationale. Le jour où dans toutes nos écoles, grandes et petites, on s'attachera à former une âme canadienne-française, la partie sera gagnée et le péril anglo-saxon sera bien près de disparaitre. Il ne s'agit pas précisément d'innover, mais plutôt de se ressaisir et d'accentuer l'effort vers une formation patriotique sérieuse et vivifiante. Le résultat serait "l'avènement d'une génération qui ne se croira pas dispensée de l'inquiétude patriotique, parce qu'elle portera dans son âme une pleine conscience du périlleux environnement où vit sa nationalité."

Cette nationalité, ce serait naturellement "tout le Canada français: l'ensemble des groupes de notre sang et de notre culture liés, en ce pays, par les mêmes droits nationaux et politiques, investis de la garde du même héritage spirituel." A ce propos, on nous annonce un projet d'échange de correspondances entre écoliers des différentes provinces. Excellent moyen de développer chez la jeune génération l'esprit de solidarité qui doit exister entre les différents groupes français d'Amérique.

L'éducation nationale que l'on préconise n'entraine pas l'addition d'une matière nouvelle au programme; elle consiste plutôt à cultiver le sens national chez l'enfant et à en imprégner tout l'enseignement: histoire, littérature, géographie, etc.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette enquête de l'*Action Nationale* qui va se poursuivre de mois en mois; nous croyons avoir dit assez aujourd'hui pour en souligner la haute portée et l'urgente nécessité.

L'un des moyens pratiques pour notre groupe d'adhérer à ce beau mouvement ne serait-il pas tout d'abord d'encourager l'excellente revue qui en est l'initiatrice et l'instrument? Quiconque veut se tenir au courant de la vie des idées au Canada doit lire l'*Action nationale*, qui a entrepris la tâche nécessaire de remettre de l'ordre dans les esprits (1).

Donatien FREMONT.

(1) L'abonnement est de $2.00 par année. Adresse: Palestre Nationale, 840, rue Cherrier est, Montréal.

LE ROI ALBERT

La nouvelle de la mort tragique d'Albert Ier, roi des Belges, a provoqué des regrets sincères et de vives sympathies dans tous les pays du monde. Nul souverain n'était plus populaire et n'incarnait mieux les vertus de sa haute fonction. Il avait tout du chef tel qu'on aime à se le représenter: la stature imposante, la force physique, le courage et la prudence. A une époque où tous les trônes chancellent, il est demeuré tranquille sur le sien, aimé de ses sujets et s'attirant d'innombrables admirateurs au dehors.

C'est qu'à une heure décisive, ce roi paisible et studieux s'est révélé un patriote sans peur et sans reproche, digne des temps chevaleresques. Ce monarque d'une petite nation, par sa conduite héroïque, a conquis pour lui et les siens une place glorieuse dans l'histoire. L'Allemagne n'avait pas prévu cette résistance qui pouvait lui paraître insensée. L'armée belge n'en avait pas moins retardé de deux semaines l'avance des hordes ennemies. Et quelle puissance morale du côté des Alliés que ce souverain expulsé de son royaume, se cramponnant à un lambeau de territoire et luttant jusqu'au bout à la tête de ses hommes pour repousser l'envahisseur!

Ce roi grand dans la guerre ne fut pas moins remarquable dans la paix. Profondément humain, de goûts simples et démocratiques, soucieux de se familiariser avec les conditions de vie et de travail de son peuple, il eut à coeur de remplir consciencieusement les devoirs de sa charge. Son influence personnelle aida beaucoup à aplanir les difficultés ouvrières et les divergences de partis, à atténuer la rancoeur des querelles de races et de religions.

C'est un souverain illustre que vient de perdre la Belgique, mais les caractères de cette trempe appartiennent à l'humanité entière qu'ils rehaussent. Aussi le deuil de ce peuple ami a-t-il le caractère d'un deuil universel.

Les écoles séparées catholiques dans l'Ontario

Toronto — Son Ex. Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto, a engagé les catholiques à revendiquer leurs droits, dans un discours prononcé à la salle Columbus, à une assemblée des contribuables catholiques. L'abolition des écoles séparées entrainerait pour les contribuables des écoles publiques une augmentation de dépenses de $4,000,000 par année pour défrayer les frais d'instruction payés actuellement par les catholiques, dit Son Excellence.

NOUVELLES DE PARTOUT

A l'Assemblée législative de la Saskatchewan

Régina — La sixième et dernière session de la septième Législature de la Saskatchewan a été inaugurée, jeudi, par le lieutenant-gouverneur H.-E. Munroe. Dans le discours du trône, le lieutenant-gouverneur a laissé prévoir que les lois concernant les dettes seront amendées et que le service d'hygiène publique sera réorganisé sur des bases plus efficaces et amélioré grandement. Tout un programme de travaux publics pour soulager le chômage sera également soumis à la Chambre.

Gouvernement d'union demandé en Alberta

Edmonton — D.-M. Duggan, chef du parti conservateur en Alberta, a demandé la formation d'un gouvernement d'union dans son discours sur l'adresse en réponse au discours du trône. M. Duggan a proposé un sous-amendement à l'amendement des libéraux à la réponse au discours du trône. Il a dit que la propagande socialiste en Alberta aurait pour résultat l'isolement de cette province dans le dominion.

Un chef politique dans l'embarras

Régina — M. J. Coldwell, leader du parti fermier-travailliste à la Législature de la Saskatchewan et principal de l'école Thompson, n'a pu obtenir un congé de trois mois pour participer à la prochaine campagne provinciale, qui commencera le 1er avril. Le refus est motivé par un règlement qui exige que tout congé doit commencer le 1er janvier.

Mort du R. P. E. Charest en Mandchourie

Montréal — Le séminaire des Missions étrangères de Pont-Viau vient de recevoir un câblogramme de Szepingkai, Mandchourie, annonçant la mort du R. P. Emile Charest, jeune missionnaire. Le Père Charest était parti pour les missions de la Mandchourie le 10 septembre 1926.

Le jeune missionnaire canadien est tombé sous les balles des bandits chinois qui ont envahi la mission de Liaoyuan.

Il était le fils de M. Ludovic Charest et de Mme Anna Tardif de St-Pascal de Kamouraska. Après ses études au séminaire de Québec, il entra au séminaire des Missions étrangères de Pont-Viau. Le 29 juin 1926, il était élevé à la prêtrise et partait quelques semaines plus tard pour l'Orient.

L'archevêque d'Halifax dénonce la stérilisation

Halifax — Dans une lettre pastorale, Mgr O'Donnell, archevêque de Halifax, dénonce énergiquement la stérilisation destinée à empêcher la procréation. Il fait remarquer que la théorie de la stérilisation humaine est le fruit de demi-savants, de déséquilibrés. Il souligne qu'elle peut exercer un attrait dangereux en certains milieux.

Mlle Carr prend le voile à Saint-Hyacinthe

St-Hyacinthe, — On nous apprend que Mlle Nathalie Carr, de Clinton, Con., est rentrée définitivement au couvent des Soeurs de la Présentation de Marie à St-Hyacinthe. Mlle Carr a pris le voile, avec l'autorisation de ses parents, de religion protestante. L'an dernier, toute la presse canadienne et américaine parlait de la disparition de Mlle Carr. Elle était alors retournée chez elle. Elle est revenue à St-Hyacinthe prendre le voile au couvent où elle fit ses études.

Le R. P. Cournoyer mort dans l'Ouganda

Québec — Le R. P. Joseph Cournoyer, missionnaire des Pères Blancs dans l'Ouganda, Afrique, est mort là-bas, tout récemment.

Le P. Cournoyer était né à Sorel en 1905. Il fit ses études au collège Ste-Marie. En 1931, il devenait prêtre à Carthage. Il a passé qu'une quinzaine de mois en Afrique.

M. Taschereau est député depuis 33 ans

Québec. — Il y a eu 33 ans le 14 février, que l'honorable L.-A. Taschereau siégeait pour la première fois comme député à l'Assemblée législative. Le premier ministre actuel avait été élu aux élections générales de 1900, comme représentant du comté de Montmorency, mais il ne fut appelé à prendre part aux délibérations de l'Assemblée qu'à l'ouverture de la session, au début de l'année suivante. Le chef du gouvernement était l'hon. S.-N. Parent.

Terre-Neuve perd son autonomie

St-Jean—Terre-Neuve perd une autonomie gouvernementale qu'elle possédait depuis 78 ans. Sept commissaires la gouverneront jusqu'à ce que les finances publiques aient été assainies. Le président de la commission sera le gouverneur général, sir David Murray Anderson. Trois commissaires représenteront la Grande-Bretagne qui, de concert avec le Canada, a prêté de l'argent à Terre-Neuve en 1932 pour permettre à ce pays de faire honneur à ses échéances.

Une nouvelle jeunesse à 75 ans

Beaverton — Mme Mary-Anne Elliott, une septuagénaire (elle est âgée de 75 ans) rajeunit de jour en jour. Elle a percé ses "troisièmes dents" et ses cheveux blancs brunissent de jour en jour. Mais la Nature a eu une troisième surprise encore plus agréable pour elle. Maintenant, elle peut voir. Elle était pratiquement aveugle depuis trois ans. Il y a deux semaines, elle ne put même reconnaitre une voisine qui lui rendait visite. Aujourd'hui, elle a pu la reconnaitre. "Je vois très bien d'un oeil, a-t-elle affirmé, et il me semble que le voile se dégage de l'autre oeil."

Ponzi sera déporté en Italie

Boston — A l'expiration de son terme de dix ans d'emprisonnement, Charles Ponzi, qui mit sur pied un système bancaire où l'on volait Pierre pour payer Paul, a été accueilli par les officiers de l'immigration à sa sortie du pénitencier. Il sera déporté dans son pays, l'Italie.

Les pensions militaires

Ottawa— L'enquête faite en 1932 et 1933 sur les pensions militaires se traduit en définitive par les économies substantielles pour le trésor fédéral. Par suite de cette enquête, les pensions aux dépendants de militaires se trouvent réduites de $124,528 annuellement; les pensions aux militaires eux-mêmes se trouvent réduites annuellement de $536,630.

Telle est la réponse qui a été donnée à une interpellation faite aux Communes, par M. Ian Mackenzie, député libéral.

Nominations épiscopales aux Etats-Unis

Washington, — Le Pape a effectué les nominations épiscopales suivantes: Mgr Moses Kiley est nommé évêque de Trenton, dans le New-Jersey; M. l'abbé Francis-P. Keough est nommé évêque de Providence, dans le Rhode-Island; M. l'abbé Robert-E. Lucey est nommé évêque d'Amarillo, au Texas; et Mgr William-D. O'Brien devient auxiliaire de l'archevêque de Chicago, le cardinal Mundelein.

Mgr Kiley est directeur spirituel du Collège de l'Amérique du Nord à Rome.

Mgr Keough est vice-chancelier du diocèse de Hartford, au Connecticut.

Mgr Lucey est curé de Saint-Antoine, à Long-Beach, en Californie.

Mgr O'Brien est président de la "Catholic Church Extension Society" à Chicago.

Mussolini et les oiseaux

M. Mussolini qui adore les oiseaux vient de décréter la création dans toute l'Italie de parcs-casis qui recueilleront tous les oiseaux utiles à l'agriculture. C'est l'Institut zoologique de Bologne qui est chargé de leur organisation.

L'un d'eux va être prochainement inauguré. C'est celui de Stra, près de Padoue. Il compte vingt hectares clos de murs. Il renferme de hautes futaies à feuillage permanent où les oiseaux trouveront en toutes saisons un abri sûr et confortable, des petits lacs, des prairies et des nichoirs artificiels adaptés à toutes les espèces de volailles.

Le Duce a dit:

—Les oiseaux sont une richesse pour un pays. Il faut les protéger et les aider à vivre.

C'est fort bien dit.

La France au Canada

Les relations de la France avec le Canada sont à la fois les plus faciles et les plus complexes: les plus faciles, parce que de tout temps la plus franche cordialité y a présidé; les plus complexes, parce que le Canada est une terre autrefois française, parce que les Franco-Canadiens constituent le plus fort groupement français qui existe dans le monde en dehors de la France et que d'autre part, le Dominion canadien est un des plus beaux fleurons de la couronne britannique. Les devoirs que nous impose ce double caractère sont quasi contradictoires. Politiquement, ils exigent la plus grande discrétion, économiquement une certaine réserve, socialement au contraire ils comportent une collaboration continue, une intervention qu'il faut sans doute rendre légère, mais en même temps étroitement adaptée aux exigences d'une tradition suivie.

Dans la pratique, cela signifie que les représentants de la France doivent, s'ils veulent aller de l'avant, évoluer, sans rien toucher, au milieu d'un jeu de quilles. Se tenir coi serait peut-être plus conforme aux règles du jeu diplomatique. Ils ne s'y résignent pas. Leur activité au contraire se fait souple pour être plaisante. M. Arsène Henry, Ministre de France à Ottawa, M. René Turck, consul général, suivent sur ce point la tradition française au Canada.

Observons, toutefois, que les conditions pour agir ne sont plus les mêmes qu'autrefois, et qu'en second lieu le soutien d'une opinion publique très avertie fait trop souvent défaut.

Avant la guerre, les émigrants de langue française venant de France, de Belgique ou de Suisse n'étaient peut-être pas très nombreux, mais ils arrivaient au Canada d'une façon continue, de plus, une élite française ayant de la culture et disposant de capitaux s'installait au Canada pour affaires.

Ajoutons que les échanges commerciaux étaient assez actifs et que les capitaux français s'engageaient volontiers au Canada dans les bonnes entreprises. Tout cela créait un lien permanent dont l'importance s'est beaucoup amenuisée depuis la guerre, puisque l'émigration française n'existe plus et que le courant d'affaires a déplorablement baissé.

En revanche, il est vrai, les Canadiens français viennent en France en plus grand nombre et leurs étudiants sont beaucoup plus nombreux dans nos Facultés, mais leur esprit n'est plus le même: leur dévotion pour la France s'est un peu affaiblie. Il ne faut pas s'en plaindre si cela tient à un orgueil patriotique plus profond et à un sens critique plus averti.

Mais cela oblige la France à une activité plus grande pour maintenir sa légitime influence sur le groupe de langue française.

Cela exige surtout que l'opinion française suive de plus près cette activité. Les Canadiens français nous font le reproche un peu simpliste d'ignorer le Canada. Cela n'est point vrai puisque nos savants et nos écrivains qui ont étudié ce pays font aussi bonne figure que leurs confrères anglais. Ce qui est vrai, c'est que le grand public en France comprend mal l'importance du problème canadien pour lui. Pour le mieux informer, il faudrait, selon nous, que les Canadiens français essaient beaucoup plus qu'ils ne le font de collaborer aux publications françaises non seulement à Paris, mais en province. Il faudrait, en contre-partie, que le point de vue français fût développé avec suite dans les divers organes de la presse canadienne-française.

Dans nos démocraties modernes, l'opinion publique est souveraine, et l'on ne peut rien faire sans elle.

(Paris-Canada) M. Hodent

L'art de parler

Dans un salon littéraire, M. V... fort satisfait de lui-même, faisait un petit discours sur l'art de faire une conférence, à l'usage des débutants en littérature. Il énumérait non sans longueur les recettes préférées des conférenciers, leurs mille et une astuces et un murmure flatteur montait vers lui lorsque T..., qui passait par là, ajouta négligemment:

—N'oubliez pas, mon cher, le précepte d'un grand maitre. Lorsque vous avez terminé votre causerie, saluez gracieusement le public et retirez-vous sur la pointe des pieds.

—Mais pourquoi sur la pointe des pieds?

—Pour ne réveiller personne.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La province modèle

Winnipeg Free Press:

Les provinces de l'Ouest peuvent se sentir quelque peu excusables de ne pouvoir balancer leur budget quand une vieille province comme le Québec qui, pendant de nombreuses années, fut dans une excellente position financière, se voit maintenant incapable de joindre les deux bouts. Naturellement, cela ne guérit pas le mal des provinces de l'Ouest, mais elles peuvent éprouver une légère consolation à savoir qu'elles ont des compagnes d'infortune.

L'hon. M. Stockwell, en présentant le budget à l'Assemblée législative de Québec, a prévu un déficit de $742,000 à la fin de la prochaine année financière. Il y avait un déficit de $6,000,000 l'année dernière, de sorte que ce budget est salué comme une grande amélioration. Il y a eu une chute de $5,000,000 dans le revenu cette année. Ceci comprend une diminution de $2,000,000 dans les profits de la Commission des liqueurs et de $400,000 dans les recettes de la taxe de gazoline.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement de Québec a réduit les dépenses, mais il ne l'a pas fait à la mode des provinces de l'Ouest. Il a pratiqué des coupures là où il était permis d'en pratiquer. Il n'y en a pas eu dans les crédits affectés à l'instruction et à la santé publique. Dans l'Ouest, tous les services ont été réduits à l'extrême limite.

Québec ne recourt pas non plus aux impôts, comme a fait l'Ouest, pour balancer son budget. Il n'y a pas de taxe de deux pour cent sur tous les revenus à l'exception des plus modestes. Il n'y a aucune taxe provinciale du revenu d'aucune sorte. Et l'on n'impose pas de nouvelle taxe pour la nouvelle année financière.

On peut donc voir aisément que si le Québec ne balance pas son budget, sa position est loin d'être aussi difficile que celle des provinces de l'Ouest qui ont été jusqu'à la dernière limite dans la réduction des dépenses et s'efforcent d'augmenter leurs revenus au moyen de nouvelles taxes, mais demeurent toujours dans une situation critique.

Le capitaine J.-E. Bernier

La Survivance (Maurice Lavallée):

Au nombre des Canadiens français qui ont rendu d'éminents services à leur patrie il faut mentionner le capitaine J.-E. Bernier, dont le nom se rattache à toutes les découvertes qui ont donné au Canada la plupart de ses possessions dans l'Arctique.

Au cours de l'été, se dérouleront à Gaspé les fêtes grandioses de la célébration du quatrième centenaire de la découverte du Canada et de la venue de Cartier à Gaspé.

Il nous semble que le gouvernement canadien accomplirait un geste qui l'honorerait beaucoup en témoignant, par une décoration spéciale à l'occasion de ces fêtes, sa reconnaissance au capitaine Bernier de ses éminents services rendus au Canada par ses fructueuses explorations.

Le capitaine Bernier a certainement droit à une telle reconnaissance officielle du gouvernement, si l'on ne veut point ignorer le zèle, le courage et le dévouement dont a fait preuve, à maintes reprises au cours de sa longue carrière, notre illustre compatriote.

On en revient

La Presse (Turc):

Pendant longtemps, à une époque qui n'est pas très loin, on a, en des milieux divers, cru et prophétisé que notre survivance était fonction de notre maitresse de l'anglais. La montagne ne pouvait venir à nous, il ne nous restait, dilemne impitoyable, qu'à y aller. Nous nous sommes donc mis en route et, au risque de ne connaitre ni l'une ni l'autre, nous avons ambitionné de posséder les deux langues, convaincus que leur possession nous vaudrait des avantages autrement impossibles à atteindre.

Cela se passait, il importe de le préciser, avant la crise, c'est-à-dire en plein mirage des affaires.

Depuis, le carême inaccoutumé dont la Providence a cru nécessaire et bienfaisant de nous affliger a quelque peu modifié notre point de vue. Le bilinguisme intensif perd de sa popularité, de son lustre. On y croit moins fort, on en revient petit à petit, quelques-uns commencent même à en douter. C'est qu'il n'y a plus, comme autrefois, pour soutenir leur foi la promesse d'un âge d'or auquel auraient accès seuls les bilingues accomplis. La croyance se répand qu'il faut, si l'on veut se frayer un chemin dans la vie, d'autres ressources intellectuelles. Suffisante lorsqu'il s'agit de fonctions subalternes, d'emplois modestes, la connaissance des deux langues est incapable, de ses propres forces, de conduire au poste de commande. Elle a pu nourrir un nombre considérable d'individus en leur procurant un gagne-pain qui les satisfasse, mais elle n'a, en aucune manière, permis au groupe français du Canada de s'affirmer avec plus de force, de passer, où il le voulait, du second au premier rang. Les hommes en ont tiré avantage; la collectivité, aucun qui vaille d'être mentionné.

Celui qui "assit" Herriot

Le Devoir (Omer Héroux):

M. Philippe Henriot, député de la Gironde, est en train de devenir célèbre. C'est un ancien professeur de l'enseignement catholique, jeune encore, doué d'un très remarquable talent oratoire et d'un cran plus remarquable encore, ainsi qu'il l'a démontré dans les débats qui ont suivi le scandale Stavisky.

A la Chambre on rappelle volontiers qu'il est l'homme qui, littéralement, assit l'ancien premier ministre Herriot. Celui-ci a, parait-il, l'habitude d'interrompre les orateurs et de faire de son siège certaines déclarations. Au premier discours de M. Henriot, il se leva et voulut placer l'une de ces déclarations. Le nouveau —était-ce l'ancien professeur qui soudainement se reveillait en lui? — dit simplement: Je vous prierais, Monsieur, de vouloir bien vous asseoir. Vous pourrez parler après moi.

Et, sans plus, à la grande surprise de la Chambre, M. Herriot s'assit.

L'aventure fit au débutant une sorte de petite auréole.

A propos de notre hymne national

L'Ecole Canadienne (René Guenette):

A propos de notre hymne national, je voudrais attirer l'attention de nos maîtres, surtout de nos directeurs de choeurs scolaires, sur la façon dont il faut chanter le dernier vers: "Protégera nos foyers et nos droits". Nos compatriotes, pour le plaisir de crier, de g...., chantent à l'octave supérieure la fin qui est bissé, alors que Lavallée termine sa composition par une inflexion vers la tonique. Notre façon de faire est une laideur et un contresens. On récusera peut-être mon avis de profane. Je me fais pourtant ici l'écho d'une autorité en la matière, monsieur Frédéric Pelletier. Ses chroniques musicales au Devoir ont souvent abordé ce sujet et signalé l'incorrection de notre interprétation. Donc, au lieu de chanter: "Protégera nos foyers et nos droits" à l'octave supérieure, chantons ces paroles comme le veut le texte de Lavallée. La deuxième remarque à faire porte sur la liaison nécessaire certes du nom "foyers" et de la conjonction "et" mais liaison rendue odieuse par la pause que nous faisons entre la conjonction "et" puis "nos droits". Ce qui donne l'écriture suivante: "Protégera nos foyer zé nos droits". Nous manquons de souffle, m'objecterez-vous. En ce cas, respirons après "Protégera". Les paroles "nos foyers et nos droits" pourront alors être chantées d'un seul trait.

Sault-Sainte-Marie, Ont. — Après une température de 30 degrés sous zéro, Mme J. Parker a constaté que des buissons de lilas et autres fleurs, dans son jardin, bourgeonnaient.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Son Excellence Mgr Emile Yelle, Coadjuteur de St-Boniface, a donné dimanche dernier à la messe de 7 h. 30 et à la grand'messe le premier de la série des sermons que son Excellence donnera durant le temps du carême. Son Excellence a parlé de la vie catholique et de la nécessité de pratiquer sa foi intégralement. Monseigneur a recommandé la pénitence comme moyen de vie spirituelle et comme propitiation pour nos péchés.

• • •

Dimanche soir a eu lieu une partie de cartes intime organisée par l'O.J2.C. Un grand nombre de jeunes gens de la paroisse se sont rendus à l'invitation qui leur était faite et l'on s'est amusé toute la soirée. Il y a eu en plus un programme musical intéressant et varié.

• • •

Cette semaine ont lieu les Quatre-Temps: Mercredi, vendredi et samedi.

• • •

Dimanche dernier, après les vêpres, a eu lieu une réunion des Dames de Ste-Anne. M. l'abbé Emilien Lévêque a donné aux membres de la confrérie une instruction sur les devoirs des mères dans l'éducation de leurs enfants.

Décès de Madame Joseph Rocheleau

Mme Joseph Rocheleau (née Délima Gaudry), rue Thibault, est décédée à l'hôpital samedi matin, à l'âge de 49 ans. Elle était née au Manitoba. Madame Rocheleau laisse, pour pleurer sa perte, une fillette de 10 ans et son époux. Le service a eu lieu lundi à la cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Albert Brunet a chanté le service. L'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale. Nos sympathies à la famille.

A l'hôtel de ville

D'après les rapports du conseil, le taux des taxes serait fixé comme suit: pour le district de Saint-Boniface, 66.5 comparé à 68.30 l'année dernière; pour le district de Norwood, 62.5 contre 64.80 l'an dernier. Cela laisse voir une légère diminution, l'évaluation restant la même, mais il reste compris cependant que depuis novembre 1932, aucun intérêt n'a été payé aux créanciers, ce qui laisse la ville et les contribuables dans une fausse et faible situation.

Les nouvelles taxes sont demandées pour le 1er mars avec l'escompte régulier pour les prompts paiements. Le taux d'intérêt de l'argent emprunté par la ville à la banque a été réduit de 6½ à 5½.

On a discuté le nouveau projet d'égouts purificateurs sur la rivière Rouge, projet de $3,000,000 dont la part de Saint-Boniface est portée à $60,000 pour l'égout de la rue Mission. Une somme de $35,000 serait, paraît-il, nécessaire pour un travail préliminaire dont la part de Saint-Boniface serait de $1,200.

Nos échevins décidèrent d'être prudents et de ne souscrire à ce projet que si les gouvernements s'engagent à payer 80% et qu'une garantie soit donnée que l'estimation du coût total ne soit pas plus haute que celle prévue. Cela laisse donc le conseil sans grande espérance de forts travaux publics qui aideraient à combattre le chômage. Comme travaux publics, le département de l'ingénieur a bien un projet de trottoirs en ciment, mais cela est bien insuffisant et doit rentrer dans les travaux ordinaires. Le redressage de la Seine est un autre projet, mais où irons-nous s'il nous faut redresser toutes les sinuosités de cette petite rivière? On pourrait trouver des travaux plus utiles que cela, et la construction par le fédéral d'un mur de soutènement du Pont Provencher à l'hôpital n'en serait-il pas un?

Le Père Pro

Rares sont ceux qui n'ont point lu "Pour le Christ-Roi", la magnifique biographie publiée par le Père Antonio Dragon, S.J., il y a quelques années.

Cette vie si mouvementée, si pleine d'incidents, qui devait bientôt faire mourir le Père Pro, victime de son amour pour le Christ-Roi lors de la persécution de Callès, fournit encore à l'auteur un thème dramatique et historique d'une belle venue.

Pour la première fois peut-être, en Canada, ce drame sera donné. Les élèves du Collège auront le plaisir de l'offrir en primeur au public de St-Boniface. Et comme une primeur mérite audition avant tout, il ne faudrait point manquer de venir applaudir "Le Père Pro", drame en trois actes du Père A. Dragon. Au Collège, vers le 12 ou 14 mars: c'est ce dont il faut se souvenir.

Décès de Léa Poitras

La jeune enfant de M. et Mme Emile Poitras, 505, rue Ritchot, Léa, est décédée samedi dernier à l'hôpital St-Roch, à l'âge de 10 ans, des suites de la dyphtérie. Le service a eu lieu lundi. Nos sincères sympathies.

Branche centrale des Réservistes français

La réunion mensuelle des Réservistes français a été marquée par une cérémonie qui a rappelé à beaucoup de vétérans les prises d'armes auxquelles ils ont assisté pendant la Grande Guerre.

Le président L. Michel, après avoir remercié le Secrétaire du "Manitoba Command," le camarade Cairns, qui était venu exposer les buts de la Légion Canadienne. B.E.-S.L., et en même temps parler de la prochaine Convention, a donné lecture de la citation attribuant à leur camarade Georges Taburet la Médaille Militaire.

Quoique endurcis par quatre ans de guerre, les vétérans présents, émus plus qu'ils ne voulaient paraître, sans commandement étaient au garde à vous, quand leur camarade le Président Michel prononça:

"Décret présidentiel en date du 8 décembre 1933, Journal Officiel du 17 Décembre 1933, Taburet, Georges-Marie, soldat au centre de mobilisation d'Infanterie No III, Médaille Militaire au titre de la loi du 17 juillet 1931."

D'une voix plus qu'émue, le Prés. L. Michel pria alors les camarades A. Poirier et Deledicq, décorés tous deux de la Médaille Militaire, de bien vouloir servir de parrains à leur camarade G. Taburet. Le camarade A. Poirier, quoique amputé et très ému, épingla alors la médaille sur la poitrine du nouveau décoré et lui donna l'accolade, ainsi que son deuxième parrain Deledicq.

Médaille militaire



M. GEORGES TABURET, qui a été récemment décoré de la médaille militaire pour services durant la grande guerre.

La Médaille Militaire est la plus haute décoration pour un soldat Français, La Légion d'honneur n'étant donnée que dans des cas exceptionnels à un soldat. Instituée en 1852, la médaille Militaire est certainement la décoration française la plus respectée. Il faut aujourd'hui trois cas pour l'obtenir: trois citations, ou avoir été blessé trois fois. C'est aussi la plus haute décoration pour un général. Ne peuvent recevoir la Médaille Militaire que les généraux ayant commandé en chef, ou possédant déjà la plus haute décoration dans la Légion d'honneur.

M. G Taburet est né à Nantes, France, de cette race bretonne qui a donné tant de bons soldats et des marins sans compter à la France.

Venu au Canada en 1904, il était à Moose Jaw en 1914 et fut le premier Français de cette ville à répondre à l'appel de la France. M. Georges Taburet demeure actuellement 543, rue de la Morénie et est employé par la Commission scolaire de cette ville.

Bonne oeuvre à encourager

Grande partie de cartes dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg (coin des rues Lydia et Bannatyne), le dimanche 25 février à 8 h. 15 précises. On distribuera $25.00 en prix, dont $5.00 comme prix d'entrée. On y jouera le bridge et le whist. Programme musical et goûter. Mme O. Bourbonnais est en charge, assistée de Mmes H. Bernardin, H. Poirier et A. Louis. Vous êtes cordialement invités à venir passer agréablement la soirée, et aider à soutenir notre école du Sacré-Coeur. Entrée: offrande de 25 sous. Merci

PETITES NOTES

L'O.J2.C. annonce qu'elle donnera une séance à l'occasion du retour de Mgr Jubinville, vers Pâques.

• • •

A l'occasion du 20e anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Laliberté, plusieurs amis se réunissaient à leur domicile samedi soir, pour une fête intime. Etaient présents: M. et Mme D. Monchamp, Dr et Mme N. A. Laurendeau, M. et Mme E. Chaput, M. et Mme Jos. Desjardins, M. et Mme Frank Savoie, M. et Mme Albert Leduc, M. et Mme Hector Germain, M. et Mme A. Dupas, Mlles F. Savoie, Jeannette Germain, MM. Rosaire Monchamp, Ad. Germain et Joseph Coutu.

• • •

Mlle Lucienne Dussault recevait intimement à deux tables de bridge sur fin de semaine.

Mme Omer Pelletier recevait samedi soir à deux tables de bridge, suivi d'un souper-buffet.

• • •

Dimanche le 11 février était baptisé René-Joseph-Gérard, enfant de M. et Mme Eugène Bourgeault, de la rue Desmeurons.

• • •

Mme R. Langevin, rue Valade, recevait à un bridge jeudi soir. Etaient présentes: Mmes J. Arpin, A. Bédard, J. Chavanne, J. A. Dionne, A. Dubé, G. Gay, H. Lévêque, C. Loiselle, E. Martel, E. Normandeau, U. Phaneuf, A. Rheault, W. Proulx, M. E. Sabourin, M. Sabourin et M. Toupin.

Mmes M. Sabourin et U. Phaneuf ont gagné les prix.

• • •

Un groupe d'amis se réunissaient pour une soirée-surprise, au domicile de M. et Mme Victor Fontaine, à l'occasion du 17e anniversaire de leur mariage. La soirée se passa en jeux, partie de cartes, danses.

• • •

Mme J. A. Dionne, rue Notre-Dame, recevait mardi soir à une soirée de la Saint-Valentin. Le bridge fut suivi d'un délicieux souper.

• • •

La famille J.-A. Bleau offre ses plus sincères remerciements aux parents et amis pour leurs sympathies dans son deuil récent.

Raimu dans "La Petite Chocolatière"

Félicien Bédaride, peintre excentrique, va passer quelques jours dans la villa de son ami Paul Normand, employé au Ministère de la Mutualité.

Dans la nuit ils sont réveillés par la jeune Benjamine Lapistolle, fille du chocolatier bien connu. Sa voiture est en panne et, ne pouvant continuer sa route, elle est décidée à coucher dans cette maison.

Le lendemain le futur beau-père de Paul, qui est aussi son chef de bureau, vient le voir accompagné de sa fille. Surprenant la présence d'une femme chez lui, il rompt les fiançailles. Presque en même temps, Benjamine rompt les siennes avec un certain Hector, amoureux surtout de sa fortune.

Benjamine commence à s'intéresser à Paul, le seul homme qui non seulement ne lui fasse pas la cour mais encore qui, sans ménagement, lui dit toutes ses vérités.

Paul retourne au Ministère où d'ailleurs il ne peut réussir à renouer ses relations avec sa fiancée. Il refuse d'épouser Benjamine. Cependant, la jeune fille a produit une telle impression sur lui que lorsqu'elle vient lui annoncer qu'elle veut se retirer du monde, il la prend dans ses bras et lui avoue son amour.

Au théâtre Plaza, dimanche 25 février. Entrée par invitation seulement. Voir l'annonce dans cette page.

LA VIE AU COLLEGE

Dans les coulisses, les milieux dramatiques sont en effervescence: ça ronronne, ça rugit, ça grince, ça pleure et... c'est beau, beau! Les acteurs s'étudient à faire un succès de la pièce qu'ils présenteront vers le 12 mars. Malgré vous, chers auditeurs, vous admettrez en soupirant, que "c'est de toute beauté". Bon! voilà qui est promis.

Les séances académiques bi-mensuelles prennent une tournure personnelle, très. Chaque orateur en fait un "expectorant" à son choix. Le tout revient à un déclenchement bien sincère vers le beau parler et... la tenue.

Mardi-gras, grand congé. La température qui, ces jours derniers, a malmené le baromètre avec tant d'arrogance, nous favorise d'une journée convenable.

Le soleil et le bon air font sourire les amateurs de gouret. Le matin, six équipes sont aux prises sur les patinoires du Collège et, l'après-midi, six autres vont se montrer les dents à la patinoire Olympic, à Winnipeg. On tente de ne rien perdre de loisirs ces jours-là, car, jusqu'à Pâques, il va falloir se priver des congés un peu bénis.

• • •

Carême et pénitence sont synonymes, tout à fait. Nous avons dépensé nos dernières cartouches, nous allons nous cloîtrer et nous imposer des sacrifices,—volontairement! Bien logique, notre peuple de bûcheurs a résolu de mieux travailler pour se conformer à l'esprit de la sainte quarantaine. Quel exemple: fervet opus!

Le Coin des Enfants

Joyeuse Fête!

22 février

Léo Gauthier, Saint-Boniface.
Annette Trudeau, Ile-des-Chênes.

23 février

Irène Fortier, Dunrea, 11 ans.
Henriette Trudeau, Ile-des-Chênes, 13 ans.
Stella Bouvier, 190, Dumoulin, St-Boniface, 9 ans.
Léo-Paul Boisvert, Girouxville, Alta, 12 ans.

24 février

Paul-Emile Savard, La Broquerie, 12 ans.
Marguerite Masson, Saint-Boniface, 12 ans.
Gérard Turcotte, Lorette, 11 ans.
Romain Labossière, Saint-Léon, 6 ans.

25 février

Angèle Gauthier, Lorette, 12 ans.
Rolande Courchaine, Saint-Norbert.
Rolande Dionne, Saint-Joseph.

26 février

Dolène Lussier, Mariapolis, 8 ans.
Denise Pelletier, Institut Collégial Saint-Joseph, Saint-Boniface.

27 février

Rolande Desrochers, Mariapolis, 12 ans.
Eloi Simard, La Broquerie.

28 février

Hélène Lord, La Broquerie, 12 ans.
François Doyle, Saint-Boniface.
Lillie Reitmier, Saint-Norbert.
Mary Gelaude, Saint-Norbert.

UNE HISTOIRE... POUR VOUS!

Mes chers enfants,

Je viens de voir Mère-Grand et elle m'a dit comme ça: "Père, est-ce que vous ne pourriez pas écrire une petite histoire pour mes petits-enfants du "Coin"? et j'ai répondu à Mère-Grand: "Je vais essayer".

Eh bien, j'ai essayé et j'ai trouvé tout de suite.... pas une vieille histoire.... mais une toute récente..., pas une histoire de fée, comme vous en racontent vos vieilles tantes pendant les longues soirées d'hiver, mais une véritable histoire qui est arrivée dernièrement seulement, la Nuit de Noël, au village indien Roseau River, près de Letellier, au Manitoba.

Voici le titre que je donnerai à cette histoire:

Le petit Jésus de Bethléem est devenu noir comme nous, sauvage comme nous!

Il est sept heures du soir,.... la veille de Noël, à Roseau River, village indien du Manitoba!

Seul dans sa petite maison ajoutée à la chapelle, est assis le missionnaire.

Il vient de finir son bréviaire!....

Il regarde autour de lui et voit que le feu au poêle s'éteint!.. Il le ranime tout de suite!..De là il court à l'église et jette aussi une bûche au poêle!.... Ce soir il a deux feux à garder!.... En passant de sa maison à la chapelle, il entend le toit craquer sur sa tête!... les clous volent en l'air, le froid intense les fait sauter!

Le missionnaire, un peu par curiosité, risque alors un regard au dehors! Il regarde en haut il regarde en bas. Silence de mort partout! Le ciel est d'airain! des étoiles sans nombre scintillent, les unes plus brillantes que les autres!

Autour de la chapelle solitaire, les vieux chênes, comme des géants dressent en l'air leurs bras décharnés.

A leurs pieds, dorment en paix deux générations d'Indiens!.... Une neige blanche, de trois pieds d'épaisseur, recouvre toutes ces tombes.

La lune, à son deuxième quartier, verse sur l'église sa lumière blafarde.

Transi de froid, le missionnaire rentre vite à la chapelle.... Il se serre autour du poêle.... frappe des pieds.... frappe des mains, et se demande un peu déçu: Comment ces pauvres sauvages, d'ordinaire si mal vêtus, pourront-ils venir à la messe de minuit? Le baromètre marque 45 au-dessous de zéro!.... Lui le missionnaire, a fait deux cents milles pour venir fêter Noël avec eux; leur ferveur des derniers temps avait demandé de lui ce sacrifice!

Retournant s'asseoir dans sa petite maison, il repasse en esprit son sermon sauteux.... puis... s'assoupit...

Tout à coup, un bruit sourd comme un grincement de porte le réveille.... Il se lève.... passe la tête à travers la porte.... et voit....qui?.... trois femmes qui rentrent: une vieille et deux jeunes!.... Chacune porte dans ses bras un enfant bien emmailloté!.. Toutes les trois s'empressent autour du feu et déposent par terre leur précieux fardeau!....

Deux hommes à moitié gelés, un jeune et un vieux, le père et le fils les suivent!.... De leurs quelques brins de moustaches ils détachent des morceaux de glace! Le plus vieux des deux, du fond de l'église, me crie:.. "Kissina!.. Kissina!.. Il fait froid! mes oreilles sont gelées!..Ma vieille ne sent plus ses pieds." Alors je leur dis: "Chauffez-vous.... chauffez-vous.... mes enfants; il y a du bois en masse, nous sommes en pleine forêt!"

Et mes gens de se serrer davantage autour du poêle!....

Une fois réchauffés, le père dit à son fils... "Notre travail à l'église n'est pas encore fini. La crèche est bien bâtie, les oriflammes à diverses couleurs sont pendus, les drapeaux sont plantés, les chandelles sont fixées, mais le principal nous manque encore: L'enfant Jésus!!

—L'enfant Jésus!.... L'enfant Jésus?.... où est-il papa?....

Le père alors répondit: Vingt-cinq ans ont passé depuis la dernière messe de minuit, ici à Roseau River.... C'est le vieux Père Allard qui a chanté cette dernière messe.... Il avait coutume, après la fête de Noël, de placer l'enfant Jésus dans une grande valise derrière l'autel!....

—Cette valise, mes amis, est encore ici, leur criai-je.... Venez avec moi à la recherche de l'enfant Jésus!... et à trois nous dirigeons nos pas vers la valise antique!....

Elle était encore bien là, derrière l'autel.... vieille.... bossue.... mais pas éventrée!

A Samuel, le plus jeune, échoit l'honneur d'ouvrir le coffre mystérieux!.... Le père et moi avec anxiété, épions tous ses moindres mouvements.

Le couvercle ouvert, à nos yeux étonnés apparaissent d'abord deux ornements bien conservés!.... ensuite deux devant-d'autel rouges et violets.... puis des chandeliers en bois.... etc., et en dernier lieu, au plus profond de la valise: une petite boite carrée, toute blanche, enfoncée du côté des pieds!.. C'est l'humble demeure de l'enfant Jésus du village Indien de Roseau River!....

Lentement et avec tendresse, Samuel sort de la valise la boite précieuse!.... Avec des mains tremblantes il en ôte le couvercle!.... Un voile de soie blanche recouvre encore tout l'enfant!..Pieusement Samuel soulève d'abord le voile du côté des petits pieds. Depuis vingt-cinq ans ils n'ont plus vu la lumière!....

Surprise cruelle!.... aux petits pieds manque un gros orteil!.... Bien sûr, une souris a causé ce dommage!.... Tendrement, Samuel continue son pieux travail!.. Avec révérence il recule davantage le voile léger. Alors apparait la robe dorée du petit Jésus, elle est bien conservée!.... Puis ce sont les mains.... le cou et enfin.... la figure et la tête! Stupéfaction! Exclamation subite! "Oh! le petit Jésus est devenu "sauvage" comme nous!....—Regarde cette figure...., ce teint,.... il est noir comme nous, le petit Jésus!"

—C'est bien ça, papa!

—C'est bien ça, mon fils, reprend le père.

—Comment un tel changement a-t-il pu se faire? L'enfant était bien blanc avant que le Père Allard l'eût mis au fond de la grande valise. Comment expliquer ce phénomène étrange?....

Pendant qu'on discute ainsi, la vieille mère, mise au courant de l'affaire, vient elle aussi contempler le petit Jésus retrouvé!.... Sa sainte curiosité satisfaite, elle se relève et dit à son mari: "Mon vieux.... tu n'es pas bien fin.... peu intelligent.... tu devrais mieux connaître.... Nos enfants sont passablement blancs quand ils naissent.... A quinze, vingt ans, comment les trouve-tu?..Noir-chocolat! Regarde ton Sam; il était blanc quand il est né, aujourd'hui, à vingt ans, il est devenu chocolat. Pas étonnant alors que l'enfant Jésus de Roseau River qui est resté vingt-cinq ans au fond d'une valise ait pris couleur de chocolat!"

—C'est bien vrai, ma vieille, répliqua Alexandre le père, mais quand même, j'aurais préféré que notre enfant Jésus restât blanc comme auparavant."

La discussion finie, Samuel plaça l'enfant Jésus sur un peu de paille dans la crèche.. Moi je courus au confessionnal pour en sortir rien qu'à minuit moins vingt.

Pendant la nuit de Noël, aucun des autres Indiens ne remarqua que l'enfant Jésus de Roseau River avait tourné chocolat "sauvage", tant chacun était occupé à blanchir son coeur, pour y recevoir dignement Jésus.

M. KALMES, O.M.I

Grande nouvelle

Chère Mère-Grand,

J'ai une grande nouvelle à vous apprendre!.... Vous allez peut-être croire, par ce début, que je viens vous annoncer—une mort—ou plutôt une résurrection!.. Non, ce n'est pas aussi sérieux que cela, bien que nos coeurs aient battu très fort quand, lundi passé, la porte s'ouvrit devant le Révérend Père Faure. Voilà ma nouvelle, chère Mère-Grand, et pour vos petits-enfants c'est un grand événement. Nous ne sommes pas trop ignorants, nous croyons même que nous sommes un peu habiles!.... Mais, quand il faut rendre compte de sa science, cela excite à un tel point que, parfois, on finit par tout oublier, et au lieu d'un dix, on attrape un huit et même un sept.... ce qui n'est guère encourageant pour nos chères maitresses qui travaillent avec tant de zèle et de dévouement à nous faire connaître et aimer notre belle langue française.

Mais je suis heureux de vous dire, chère Mère-Grand, que tout se passa bien. Un petit camarade oublia bien qu'il n'y a que cinq temps primitifs —il est toujours généreux dans ses comptes celui-là,— un autre que "aigle", oiseau de proie, est du masculin; un troisième que "naval" ne suit pas la règle du pluriel des adjectifs en "al", mais à part cela, je crois que le Révérend Père était content de nous. Quant à nous, nous sommes enchantés de sa visite et, tout en regrettant profondément le Révérend Père Bourque, qui fut toujours si bon, si paternel, nous remercions Dieu de lui avoir donné un si digne successeur dans la personne du Révérend Père Faure.

Avant de finir, je dois vous dire, chère Mère-Grand, que nous travaillons fort, oh! bien fort à notre français. Nous aimons beaucoup notre programme.... à l'exception des verbes irréguliers. Et pensez donc, chère Mère-Grand, il nous faut passer vingt minutes tous les matins à les conjuguer!.... Je me demande souvent pourquoi on nous fait écrire: "je suis mort, j'étais mort," etc., etc? Il est vrai cependant que, parfois, quand je me suis bien embrouillé dans mes "temps" et que ma maitresse m'interpelle, oh! alors je me dis avec conviction: "Je suis mort!".. Mais ce ne sont là que des petits détails qui ne nous empêchent pas d'aimer et d'attendre, chaque jour, avec impatience, notre heure de français. Nous comprenons que c'est pour nous un privilège de pouvoir étudier à fond notre langue maternelle. Sans cette connaissance, notre éducation manquerait son but qui est de faire de nous des citoyens parfaits.

Je termine, chère Mère-Grand, en espérant que vos enfants de Letellier feront toujours honneur à leur race,

Jules COMEAULT
Grade VII

Letellier, Man.

Les animaux utiles

La maitresse (à Marcel,) — Quel serait, d'après vous, l'animal le plus utile?

Marcel. — La poule, madame!

La maitresse. — Ah! pourquoi?

Marcel. — Parce qu'on peut la manger avant sa naissance et après sa mort.

* * *

Le déluge universel

M. le Curé interrogeait un petit garçon sur les grands faits de l'histoire sainte. Jean répondit:

— Dieu pour punir tous les hommes résolut de les noyer dans un "suffrage" universel.

ESPRIT DE SACRIFICE

Depuis une semaine, nous sommes en carême: temps de sacrifices en classe, au jeu, à la maison. Pendant ces jours de pénitence, nous vous verrons donc, en bons petits enfants que vous êtes, vous priver de friandises, faire vos devoirs avec plus de soins, ne plus imposer vos jeux et vos idées en récréation. Surtout pas de bonbons croqués en cachette, vous, les petites filles et vous, les petits garçons, pas de cigarettes! Si la tentation devient trop forte, offrez ces renoncements pour les missionnaires canadiens qui souffrent du froid, de l'affreuse solitude du coeur et parfois aussi de la faim. Veillez bien surtout, mes chéris, à ce que ces actes de vertu restent entre Dieu et vous, ce qui en doublera le mérite.

Lacordaire, ce grand orateur dominicain que vous connaissez tous de nom, disait: "Si vous voulez savoir ce que vaut un homme, frappez sur son coeur; s'il ne rend pas le son du sacrifice, passez: ce n'est pas un homme". Mes petits amis du "Coin" peuvent se frapper le coeur sans appréhension, car tous ont appris bien jeunes à ne pas être de ces vulgaires égoïstes qui s'esquivent dès qu'on leur parle d'abnégation ou pâlissent devant un devoir à remplir.

Croyez-en vos maitresses et vos parents, mes chers petits: l'enfant qui ne se forme pas au renoncement se prépare un triste avenir, la vie lui sera bien dure, à certaines heures, ignorant qu'il est de l'art de souffrir et de s'oublier.

Faites donc, pendant ces quarante jours de pénitence, le fécond apprentissage du sacrifice qui fortifiera votre caractère et vous permettra de remplir plus tard, avec joie et fermeté, quelque pénibles qu'ils soient, vos devoirs de citoyens catholiques et canadiens-français.

MERE-GRAND.

Jubilé d'argent

Chère Mère-Grand,

Vous nous dites bien souvent que vous aimez beaucoup vos enfants du Coin et que vous prenez part à leurs joies et à leurs peines. Nous nous empressons donc de venir vous raconter le bonheur qui fut nôtre samedi dernier. Nous fêtions le jubilé d'argent d'une de nos bien chères maitresses, la Révérende Soeur Marie des Séraphins. Malgré la tempête qui rageait au dehors, malgré le vent qui faisait tourbillonner la neige comme des vagues en furie, ce jour-là fut l'un de ceux qu'on n'oubliera jamais, car il est rempli des plus doux souvenirs.

La veille, nous offrimes nos voeux à notre chère jubilaire. Une petite séance, tout intime, avait été préparée pour la circonstance et nous pûmes donner libre cours à notre joie. Un souvenir fut présenté à notre chère maitresse qui exprima ses remerciements dans un petit discours où débordait son coeur.

Le lendemain, à la messe qui fut célébrée aux intentions de la jubilaire, nos maitresses nous firent entendre de beaux motets et de magnifiques cantiques, tout appropriés à la circonstance. La chapelle du Couvent, décorée de lis et illuminée de nombreux lampions blancs, ressemblait à un petit coin du paradis. C'était si beau, si beau, chère Mère Grand que nous aurions passé toute la journée au pied de l'autel. Le Saint Sacrement resta exposé toute la journée et à quatre heures cette fête inoubliable se clôtura par la Bénédiction Solennelle du Saint Sacrement.

De telles fêtes font réfléchir vos enfants, chère Mère-Grand, surtout les plus grandes. Que la vie religieuse réserve de douces joies à celles qui ont tout sacrifié pour se consacrer à Jésus! Quel vrai bonheur elles goûtent, ces privilégiées! C'est en vain que l'on chercherait de ces joies pures et sans mélange dans le monde! Aussi, en considérant le bonheur de notre jubilaire, nous demandons à Jésus de se choisir des épouses parmi nous, des âmes qui goûteront ici-bas le centuple promis en attendant un bonheur sans fin sans mélange dans le ciel.

Une de vos enfants du Coin,

Simone MANSEAU
Grade X

Letellier, Man.

Colère d'oiseaux

Quel plaisir j'ai eu à lire "Ma Collection d'Insectes" de notre petite amie Gabrielle Corbeil! Permettez-moi à mon tour de vous raconter quelques observations sur mes petits oiseaux de l'été dernier. Je dis bien "mes petits oiseaux" tant il me semblait qu'ils m'appartenaient.

Un jour, me promenant sous nos érables où il y avait de jolis petits nids, je vis que les petites grives étaient sorties de leur coquille. J'allai les visiter tous les jours. Quelle ne fut pas ma surprise un matin de trouver le nid silencieux! Mes trois charmantes petites grives étaient parties au vol. Leur maman devait être venue les chercher. Quelques instants plus tard je les vis revenir en criant. Je me dis: mes petites grives ne sont pas loin! puis je me mis à les chercher.

Ce ne fut pas long; un petit bruit attira mon attention, c'était une de mes grives sur une petite branche; elle volait à peine. La prenant dans mes mains je me mis à la caresser et à la bien regarder une dernière fois, lorsque la mère s'élança sur moi en criant, puis le père... Oh! j'étais fort peinée de les voir aussi malheureux! Je rendis la liberté à ma chère petite grive qu'ils emmenèrent aussitôt. N'est-pas, chère Mère-Grand, que ces jolies petites familles d'oiseaux sont admirables?

Rolande TRUDEAU,
Ile-des-Chênes, Man.

UN PETIT MOT...

Merci des gentillesses de vos trop courtes lignes, chers enfants. C'est quand il fait maussade et sombre comme aujourd'hui que l'on apprécie le soleil de ces petites joies.

Je n'ai plus qu'un tout petit coin pour vous dire: revenez bien vite et bon succès dans vos études.

Agnès Dufault, **Saint-Boniface;** Jeanne Labossière, Albert Grenier, Cécile Payette, Sylvio Labossière, Antonin Labossière, Antonin Rondeau, Juliette Leblanc, Laurianna Labossière, Dominique Desrochers, Armand Bergeron, Hermann Labossière, Rodrigue Lussier, Raynald Labossière, Juliette Labossière, Gaétan Labossière, Murielle Rondeau, **Saint-Léon;** Alphée et Antonie Verreault, **Saint-Norbert;** Annette Boucher, **Saint-Laurent.**

M.-G.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Léon, Man.
Le 9 février 1934.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je vous aime beaucoup. J'aime bien aller à l'école avec mon petit frère Alphée.

Votre petit garçon,
Hermann LABOSSIERE,
8 ans, Grade II.

* * *

Saint-Norbert, Man.
Le 9 février 1934.

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille de sept ans. J'allais à l'école, mais maintenant je n'y vais plus et ma tante Isabelle me fait la classe à la maison.

Je suis la petite cousine d'Antonie et de Reine-Marguerite Verreault; quand elles viennent chez nous, je leur fais la classe. J'apprends à lire et je veux me mettre à lire le "Coin des Enfants" toutes les semaines. Je vous aime beaucoup malgré que je ne vous connais pas.

Ma maman est morte et je reste chez grand-mère depuis le berceau. J'ai fait ma première communion à l'anniversaire de la mort de maman, le 9 août, le jour de ma fête.

Je vous embrasse bien fort.
Angeline CHAMPAGNE,
Grade I.

* * *

Letellier, Man.
Le 9 février 1934.

Bonjour, chère Mère-Grand. Je suis une petite écolière du grade II, et je veux vous dire que nous avons eu la bonne visite du Rév. Père Faure. Nous étions bien contentes. Il nous a fait lire de jolies petites histoires et nous les avons tous sues. Notre maitresse était contente de nous.

Je vais continuer d'apprendre toujours mes leçons et l'année prochaine je serai capable de vous écrire une belle grande lettre.

Votre petite-fille qui prie toujours pour vous.

Evelyne HARRISON.

* * *

Saint-Léon, Man.
Le 2 février 1934.

Chère Mère-Grand,

C'est Albert, votre petit garçon, qui vient causer un moment avec vous. De ce temps-ci, il fait très beau et nous avons beaucoup de plaisir à jouer dehors. J'attelle mon chien à un traineau et je charrie du bois; ensuite je vais patiner et lui fais prendre des tours sur la glace. La semaine dernière il y a eu une partie de cartes et il y en aura une autre le 7 février. Tous les paroissiens sont encouragés à venir, car c'est au profit de l'église.

Je termine car l'école sonne.

Votre petit garçon qui prie pour vous.
Albert GRENIER.

* * *

Saint-Boniface, Man.
Le 11 février 1934.

Bien chère Mère-Grand,

Quelques mots seulement pour vous raconter la petite séance que nous avons eue vendredi, à l'occasion de la fête des Anges Gardiens. Nous avons entendu des chants, des récitations, des morceaux de musique, comme le violon, qui a été joué par un petit bambin de sept ans, Edouard Stapleton. Après la fête, les Révérendes Soeurs nous ont distribué des pommes cuites dans le sucre, ainsi qu'un sac de bonbons et de pistaches. Nous avons emporté ce régal et nous l'avons mangé chez nous. Pour terminer, notre bonne maitresse nous a donné congé de leçons et de devoirs.

Ma petite soeur Thérèse (qui n'a que sept ans) croit que vous êtes une grand'mère avec des cheveux blancs, les lorgnons sur le bout du nez et que vous marchez avec une canne. Je sais que ce portrait est imaginaire (une chance!).

Cette année je suis dans le grade VII. Une de mes matières favorites est la science. Nous étudions les cristaux et les fleurs. J'aime aussi la littérature.

Je prie souvent pour vous afin que vous puissiez longtemps continuer votre oeuvre bienfaisante et que vous soyez récompensée par le bonheur éternel du ciel.

Votre petite amie.
Agnès DUFAULT,
Grade VII.

A la campagne

Deux paysans contemplent un peintre installé au milieu de leur pré.

— Tu vois, il peint notre prairie.

— Ca doit être ce qu'on appelle un peintre en herbe!

IMPRESSIONS DE RETRAITE

Comme j'ai eu le bonheur de suivre les exercices de la Retraite Fermée qui eut lieu dans notre Couvent de St-Laurent, je crois vous faire plaisir en vous communiquant les impressions qu'elle a produites en moi.

Ces seuls mots: "Retraite Fermée" évoquent le souvenir de trois jours de vrai bonheur passés près du bon Jésus dans notre couvent de St-Laurent. C'était la première fois que j'assistais à une retraite de ce genre ,et je n'aurais jamais cru que cela pût être si beau. Aujourd'hui, à la seule pensée de tout le bonheur que j'ai éprouvé durant ces beaux jours, je sens au fond de mon coeur un grand désir d'aimer et de servir davantage ce bon Jésus qui a tant fait pour nous.

Cette retraite a été prêchée par le Révérend Père Martin, vrai apôtre de l'amour de Jésus. Toutes nous disions que jamais nous n'avions rencontré un prêtre si rempli d'amour divin, car chaque fois qu'il parlait des souffrances de Notre-Seigneur et de l'ingratitude des coeurs envers ce Coeur divin, de grosses larmes perlaient sur ses joues. Pendant qu'il nous parlait nous étions suspendues à ses lèvres et souvent, très souvent, nos larmes coulaient aussi.

Chaque matin à 7 h. 30, ce bon Père nous enseignait à méditer ou, selon son expression, nous enseignait à converser intimement avec le bon Jésus. C'était si beau, si beau, de l'entendre.

Que dire des sermons, nous en avions quatre par jour, remplis de lumière pour nos âmes et débordants d'amour de Dieu!

Le vendredi de 4 h. 30 à 5 h. 30, Heure sainte. C'était la première fois que j'étais témoin d'une cérémonie aussi touchante.

Le même soir, nous nous réunissions de nouveau à la chapelle pour une autre cérémonie très belle, la consécration à la Sainte Vierge. Le Révérend Père nous fit d'abord une chaleureuse allocution sur notre bonne Mère du Ciel. Il nous donna ensuite la bénédiction papale. Après ces diverses cérémonies nous avons chanté le cantique "Prends mon Coeur". Une de nos compagnes avança jusqu'au pied de la statue de la Sainte Vierge et lut l'acte de la consécration en notre nom. Du fond de notre coeur nous avons répondu aux promesses qu'elle a faites à notre bonne Mère:

"Merci, bonne Mère, merci".

"O Marie, c'est à vous que nous aurons recours."

"Nous voulons être pures".

Le tout se termina par le cantique: "J'irai la voir un jour", suivi des prières du soir.

Le lendemain, au déjeuner, un joyeux Deo Gratias nous permit de nous épancher et de nous entretenir joyeusement des consolations de la retraite. Notre bonne Mère Supérieure voulut le rendre encore plus joyeux en venant le passer avec nous. Une dernière surprise préparée par nos chères religieuses nous attendait: c'était celle de nous faire photographier. Le bon Père voulut compléter notre bonheur en se joignant à nous.

Adieu belle retraite! Adieu beaux jours de prières, de lumières et de consolations! Nous vous quittons pour retourner dans nos familles, mais nous nous en souviendrons longtemps, bien longtemps; nous promettons bien sincèrement au bon Jésus d'y penser tous les jours et de nous efforcer d'être très fidèles à nos résolutions. De tous les coeurs jaillit un dernier cri de reconnaissance envers ceux qui ont contribué pour une si large part à notre bonheur intime.

Puissent ces quelques notes inspirer à beaucuop de jeunes filles le désir de faire une retraite fermée. C'est le plus beau souhait que je puisse leur faire.

Eveline VERRIER,
Couvent de Saint-Laurent,
Grade VII.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ST-JEAN-BAPTISTE

Au couvent de St-Jean-Baptiste, séance récréative et musicale donnée par les élèves le 25 *février*, à 8 h. p.m.

Les amis et toutes personnes intéressées aux oeuvres de charité sont cordialement invitées.

Entrée: 35 et 25 sous.

Le Cercle St-David de l'A.C.J.C. vient de prendre une heureuse initiative pour encourager, chez les jeunes, l'élevage de bonnes poules pondeuses de race. Un Club d'éleveurs de poules vient d'être formé à cet effet, avec l'encouragement bienveillant de notre agronome, M. Lafrance. M. Edmond St-Amant a été choisi comme directeur du club.

Au moins huit jeunes garçons ou filles de 10 à 20 ans feront partie de l'organisation.

L'A.C.J.C., désireuse d'aider la cause agricole, va financer une partie des frais de l'achat des poussins qui seront envoyés par l'"Extension Service" de Winnipeg, après avoir été minutieusement choisis par des experts avicoles. A l'automne, il y aura une exposition de ces volailles et le gouvernement se charge d'accorder des prix généreux aux membres les plus méritants.

Nous espérons que l'initiative encouragera les jeunes à n'élever sur les fermes que des poules d'excellente qualité, mais qu'aussi l'exemple décidera tous nos cultivateurs à ne garder sur la ferme que des poules ou des animaux de qualité "payante". Voilà une condition essentielle du succès.

Décès

Le 3 février est décédé Gérard Vermette, âgé de quatre ans, enfant de M. et Mme Philippe Vermette.

Baptêmes

Le 31 janvier: Marie-Flore-Jeannette, fille de M. et Mme Philodor Bérard. Le parrain et la marraine furent René Bérard et Denise Bérard.

Le 16 février: Marie-Thérèse-Lucile-Liliane, fille de M. et Mme Léo Vermette. Parrain, Arthur Beaudette; marraine, Thérèse Beaudette.

Le 16 février: Rose-Marie-Louise-Irène, fille de M. et Mme Joseph Vermette. Parrain, Henri Turcotte; marraine, Irène Turcotte.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Partie de cartes

Nos Enfants de Marie donnaient, dans la première semaine de février, une très intéressante partie de cartes. Un délicieux goûter et un programme varié de musique et de déclamation l'agrémentèrent à la satisfaction de toute l'assistance. Mlles R. Gobeil, Aurélie Duguay, E. Champagne, Florence Girard, A. Bernier, Eveline Gauthier, Estelle Gauthier et Thérèse Paillé ont tour à tour payé de leur personne pour faire un succès de cette soirée.

Souper paroissial

Le 11 février c'était au tour des Dames de Sainte-Anne. Elles nous donnaient un grand souper paroissial qui, certes, n'a pas eu encore de précédent dans notre paroisse. Plus de 150 convives y ont apporté, en plus d'un édifiant appétit, une non moins édifiante bonne humeur et cette gaieté de bon aloi qui sied bien aux jours de carnaval.

L'organisation du repas a été conduite par le Conseil des Dames de Ste-Anne, ayant à sa tête Mme L. Salignon, agissant comme présidente en l'absence de Mme L. Tougas. Mme E. De Conninck avait préparé un ravissant programme musical. Toute l'assistance a été particulièrement heureuse de voir paraître plusieurs fois sur la scène notre Dr F.-X. Demers, un des vieux pionniers de Ste-Anne. M. Thomas Gelley, qui réside parmi nous depuis six mois à peine, a pu constater, par les applaudissements qu'il a recueillis, qu'il possédait déjà de nombreux amis à Ste-Anne. Ces deux vétérans du chant ont gardé, en dépit de leurs 70 ans avancés, leur belle voix de jeunesse.

Nos remerciements et nos félicitations à nos dévouées Dames de Sainte-Anne. Pourra-t-on les oublier, si jamais encore le dévouement les réclame.

Retraites

Les Pères D. Bellerose et A. Parent prêchent une mission à Ste-Agathe cette semaine. Le Père Parent en prêchera une à St-François-Xavier la semaine suivante, et à Minneapolis dans la semaine du 11 mars. Le Père Paré prêchera tout le carême à Waterville et à Lewiston, Maine.

Baptêmes

Joseph-Gérard-Avila, enfant d'Adrien Sainte-Marie et de Wilhelmine Owens, né le 27 janvier et baptisé le 29. Parrain et marraine: Avila Sainte-Marie et Victoria Montpetit.

Le 6 *février*, Joseph-Charles-Edgar Prairie, enfant de Hector Prairie et d'Emma Vandal. Parrain et marraine: Jessie Fillion et Honoria Côté.

Le 12 février, Léon-Louis-Raymond Mondor, enfant de Félix Mondor et Mathilde d'Auteuil. Parrain et marraine: Alphonse Mondor et Marie-Louise Lacoursière.

Deuil

Après une longue maladie, la mère de M. E. Désorcy, notre gérant de banque, est décédée à Lorette le 15. Le R. P. Curé, M. J. Finnigan et tout un groupe d'amis, ayant tout disposé pour aller aux funérailles, eurent le regret d'être arrêtés par la tempête de samedi matin. Nos vives sympathies à notre digne paroissien.

Au couvent

Les Soeurs du Couvent sont heureuses de faire connaître que le chapelet de Roses de $10 a été gagné par M. Xavier Chouinard, de St-Pierre, et celui de $5.00, par M. Joseph Tousignan, de Ste-Anne. Félicitations aux heureux gagnants et sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours.

Pour être silencieux, le Club Marial n'en est pas moins actif... Ainsi, dimanche dernier, une quarantaine de ses membres prenaient part aux différentes séries de jeux organisés pour la saison. La bonne entente, l'entrain et la gaieté qui règnent en ces heures récréatives sont une preuve qu'à Ste-Anne-des-Chênes, l'on sait goûter le charme des divertissements innocents. A l'agréable, ces jeunes filles savent aussi joindre l'utile. Tous les mercredis après-midi, elles se réunissent à leur Alma Mater où elles se forment à l'art si apprécié de la couture. Daigne notre divine Mère sourire à ces initiatives en les comblant de grâces de choix.

SAINT-NORBERT

In Memoriam

La mort vient de moissonner parmi nous, enlevant à l'affection de son mari, de ses enfants, une mère foncièrement chrétienne, vertueuse et bonne. Mme Arthur Leclaire est morte le 5 février. Bien que la regrettée disparue fût frappée d'une maladie qui pardonne rarement, rien ne faisait prévoir une fin aussi soudaine. La nouvelle de sa mort a surpris plusieurs de ses nombreux amis qui ne la savait pas même malade. Prise par surprise Mme Leclaire ne le fut pas, la confession et la communion fréquentes étaient les préparatifs de son long voyage. Ceux qui l'ont connue se rappelleront toujours cette femme vaillante et infatigable, ce coeur généreux en toutes circonstances, cette âme résignée, héroïque même dans tous les moments difficiles.

Son heureux caractère lui créa un cercle d'amis dévoués et généreux qui l'assistèrent pendant sa maladie.

Mme Arthur Leclaire, née Corinne Elisabeth Robitaille, naquit à Québec et vint au Manitoba en 1920. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, trois filles, Mariette, Madeleine et Constance; quatre fils, Paul, Jules, Arthur, Louis; sa mère, Mme Edouard Robitaille, de Montréal; deux soeurs, Mmes Geo. Magnan et Charles Arpin d'Outremont, Montréal; sa belle-mère, Mme J. L. B. Leclaire; ses belles-soeurs et beaux-frères, Mmes W. L. C. Walsh, Geo. Carrier, Mlles Hélène, Madeleine, Nathalie Leclaire, de Notre-Dame de Grâces, Montréal; M. et Mme Léon Leclaire, de Montréal; M. et Mme Ulric Beauchemin d'Ottawa; M. Roland Leclaire, New-York; M. Geo. Magnan, de Montréal et nombre de neveux et nièces.

Entourons ce grand deuil d'affection et de respect. A M. Leclaire, aux sept orphelins qui baisaient le blanc visage de leur maman "endormie", offrons notre ardente sympathie.

Le service funèbre fut chanté le 8 février par M. l'abbé Primeau, de l'Archevêché, assisté comme diacre du R. P. Champagne, curé de Notre-Dame de Lourdes et de M. l'abbé Dubuc, vicaire de St-Norbert comme sous-diacre. Au choeur: M. l'abbé M. Desrosiers, curé de St-Jean-Baptiste.

Le deuil était conduit par son époux, M. Arthur Leclaire, Mme Georges Carrier, sa belle-soeur et les enfants.

La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par MM. Elie Trottier et Arthur Landry, les rubans tenus par Mmes Edmond Dufort, Léonard Brossard, Joseph Bohémier et Basile Dufort. Les rubans du cercueil: Mmes Joseph Landry, Emile Delisle, Louis Gasse et Jim Kenny.

Les porteurs étaient MM. Dr Gendreau, Joseph Hamelin, Joseph Landry, Edmond et Basile Dufort, Léonard Brossard, Henri Roux (St-Boniface), Paul Lemaire, (La Salle) Henri de Moissac et Charles-Auguste Ritchot.

Les paroisses de Winnipeg, St-Boniface, La Salle, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-James, Selkirk et Fort Garry étaient représentées. Le district militaire no 10 était représenté par le Lieut.-Colonel J. René Jacques Dufault, D.V.O.

La chorale de la paroisse était sous la direction de M. Albert Cormier. Mme Houde, accompagnée à l'orgue par Mme Dugal, amie intime de la famille, chanta le "Crucifix", de Faure et M. Joseph Landry, le "Miserere".

La famille a reçu de nombreux tributs floraux, messes, télégrammes, lettres et bouquets spirituels.

La famille Leclaire, très touchée, et dans l'impossibilité de témoigner sa gratitude à chacune des personnes qui ont donné des marques de sympathies à l'occasion de son deuil cruel, se fait un devoir bien doux d'exprimer à tous par la voix de la "Liberté" ses sincères remerciements et de leur dire combien il lui a été consolant et précieux de constater le dévouement, la générosité et le zèle de ces nombreuses personnes. Le tout est un baume porté au coeur souffrant sous le poids de l'épreuve.

LORETTE

Décès

Nous venons de conduire à sa dernière demeure Mathilda Grégoire, veuve d'Emile Desorcy, décédée le Mercredi des Cendres à l'âge de 81 ans et 5 mois. Elle était malade depuis cinq ou six mois. Mme Désorcy laisse dans la paroisse un frère, François Grégoire, trois fils: Osman, Aristide et Ubald, et une fille, Mathilda, épouse de Ch. Lavallée. Plusieurs autres enfants sont dispersés ici et là. Charles, Eugène, Elie, Mme Garret Byrns, demeurant à Rainy River, Ont. Emile est gérant de la Banque de Ste-Anne depuis plusieurs années. D'autres sont dans l'Ouest.

La famille Désorcy, venue, comme plusieurs autres, de St-Cuthbert, P.Q., fut une des pionnières de Lorette, où elle s'établit vers 1880.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

Naissances

Joseph-Jules-Armand, né le 5 février de Michel Arpin et de Laurette Rheault, et baptisé le lendemain, ayant pour parrain et marraine M. et Mme Vertume Arpin.

Le 13 février, on présentait au baptême Marie-Agnès-Rita, née le même jour d'Oller Trudeau et d'Eliza Lavallée. Rosaire Arpin et son épouse en furent les parrain et marraine.

L'agronome de notre district, M. J.-E. Lafrance de St-Pierre, nous consacrera trois jours ou soirées d'enseignement au commencement de la dernière semaine de février, les 26, 27 et 28. Que les paroissiens de Lorette marquent bien ces dates et suivent en grand nombre ces cours où, entre autres sujets, M. l'agronome traitera de la culture des arbres fruitiers et autres et d'apiculture. Les jeunes gens, plus encore que les autres, devraient s'intéresser à ces cours.

LA BROQUERIE

Mariage Savard-Verronneau

Mercredi le 7 février, Georges Savard conduisait à l'autel Mlle Bernadette Verronneau. Le mariage eut lieu dans notre jolie église paroissiale; ce fut M. l'abbé Adélard Couture, curé suppléant, qui officiait. M. Philippe Savard était le témoin de son fils et M. Louis Rougeau, gendre de M. Philippe Savard, était le témoin de Mlle Verronneau. Après l'office, les mariés furent reçus chez M. Philippe Savard. Répondant à l'invitation de la famille, M. le Curé Couture eut l'amabilité d'assister à ce véritable banquet, où l'on applaudit les belles chansons que donnèrent Mme Honoré Simard, tante du marié, Mme Richard, soeur de la mariée, Mme Emile Lambert, de Marchand, soeur du marié.

La veillée venue, de nombreux parents et connaissances vinrent offrir leurs souhaits aux nouveaux mariés.

Plus de cent personnes dont les trois quarts étaient les parents du marié et de la mariée étaient les invitées pour la circonstance.

M. Philippe Savard invita M. Narcisse Desaulniers à adresser quelques mots. Dans une brève improvisation, M. Desaulniers présenta aux jeunes époux les souhaits de circonstance, se faisant l'interprète des parents, amis et connaissances des mariés.

SASKATCHEWAN

SAINTE-MARTHE

Le 3 janvier au matin décédait à Sainte-Marthe M. Amable Plante, âgé de 57 ans. C'était un pionnier de l'endroit, un fervent chrétien qui toujours se montra tenace pour garder le prêtre dans cette mission, malgré l'opposition qu'il rencontra de part et d'autre. Le Seigneur s'est montré généreux pour son zèle et l'a appelé à Lui muni des sacrements de son Eglise.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, Bernadette Rajotte, et six enfants: Amable, Montréal; Mme Léon Huberdeau, Saint-Lazare, Man.; Georges, Germaine, Hervé, Honoré, de Sainte-Marthe.

Les funérailles eurent lieu le 5 janvier et le service fut chanté par M. l'abbé Halde, curé de Saint-Lazare.

Les porteurs étaient MM. Arthur Hébert, Fortunat Hébert, Alcide Robert, Edmond Perrault, Ovide Guay et Albert Comeault.

Portait la croix M. Alphonse Fafard, son beau-frère.

On remarquait dans l'assistance, outre les enfants du défunt: M. et Mme A. Fafard, M. et Mme Hébert, M. et Mme Léopold Fafard, Mlle Anita Hébert, M. et Mme Joseph Cantin, M. et Mme John Capplet, M. Lawrence Schilcott, Mme H. Decelles, Mlle Alleluia Decelles, M. et Mme Joseph Gagnon, Mlle Marie Gagnon, M. Ovila Guay, M. David Hills, M. Arthur Lemoine, M. et Mme A. Hébert, M. et Mme Roméo Fafard, M. et Mme Alcide Robert, M. Roger Hébert, M. et Mme Albert Comeault, M. et Mme George Schilcott, M. et Mme Zacharie Décelles, M. Edgar Décelles, M. et Mme Domosloi, M. et Mme Louis Gagnon, M. et Mme Alfred Gagnon, M. Alfred Herman, Mme Pierre Lemoine, M. Charles Minty, M. et Mme Jean B. Perrault, M. et Mme Adélard Paquin, M. et Mme Lionel Perrault, M. et Mme Wilfrid Perrault, Mlle Rolande Perrault, Mlle Yvonne Cantin, M. et Mme Elie Robert, M. Frank Sage, M. Thomas Vinette, M. Augustin Décelles, M. et Mme Edmond Perrault, M. et Mme Eusèbe Paquin, M. Napoléon Perrault, Mlle Rose Perrault, Mlle Marie-Berthe Perrault, Mlle Jeanne Cantin, M. Guillaume Robert, M. Olivier Robert et M. Albert Pritchard.

Va-t-on connaître le secret de "Griffon"?

Saint-Ignace, Michigan. — On a bon espoir de réussir à renflouer le "Griffon", le bateau de Robert Cavelier de la Salle qui coula à la baie Verte en 1679, avec tout son équipage et sa cargaison de fourrures. L'expédition chargée de trouver l'endroit où avait sombré le "Griffon" a réussi à trouver le bateau et tout semble indiquer que le secret de cette tragédie sera enfin dévoilé.

LE CHANGE

20 février

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.1638
Franc français	0.0656
Franc belge	0.2328
Franc suisse	0.3224
Lire italienne	0.0875
Couronne suédoise	0.2667
Couronne norvégienne	0.2593
Couronne danoise	0.2308
Mark allemand	0.3957
Couronne hollandaise	0.6713

LE MARCHE

20 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.25—$5.25
Moyens	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.25—$5.25
Moyens	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.75—$4.50
Moyennes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$1.00—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veau de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.50
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.60
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.10
Très pesants	$7.00—$7.25
Légers et maigres	$7.00—$8.10
Truies No 1	$7.00
Truies No 2	$6.50
Inférieurs	$4.00—$5.00
Verrats	$3.00—$3.50
Agneaux	
Bons poids moyen	$6.00—$6.75
Ordinaires	$3.50—$4.50
Moutons	
Bons, poids moyen	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.00
Durs, pesants	$1.75—$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crèmerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.25
Crème—	
Table	.23
Spécial	.21
No 1	.19
No 2	.16
Oeufs (D'après la classification du gouvernement fédéral) Oeufs strictement frais	
"A" gros, la douzaine	.27
"A" moyens, la douzaine	.25
Poulettes, la douz	.22
Oeufs, "C", la douz	.18

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.55
2 sac de 49 livres	$2.62½
4 sacs de 24 livres	$2.77½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$23.00
Gruau—	
el, sac de 80 livres	$2.95
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros) Pommes de terre du Manitoba—Minot	.65
(Détail) Pommes de terre du Manitoba—Minot	.75

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 19 février 1934

GRAINS	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16	Samedi 17	Lundi 19
Blé No 1 Nord	65¼	65¼	65⅝	65⅝	65⅝	65⅛
2 Nord	62¼	62¼	62⅝	62⅝	62⅝	62⅛
3 Nord	61⅝	61⅝	62	61⅝	61⅝	61½
Avoine 2 CW	33⅝	33⅞	33¾	33¾	33½	33
3 CW	31⅝	31⅞	31¾	31⅞	31½	31
Orge 3 CW	40¼	40⅜	40⅜	40¼	40	39½
4 CW	39⅝	39⅞	39⅞	39⅝	39½	38½
Lin 1 NW	149¼	149⅝	149⅝	149⅝	149⅝	151
2 CW	145¼	145⅝	145⅝	145⅝	145⅝	147
Seigle 2 CW	46⅞	46⅝	46⅞	46⅞	46⅝	46½

Prix sur voie (track)

	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16	Samedi 17	Lundi 19
Base Blé 1 Nord	64⅞	64⅞	65¼	65	65	64⅝
Avoine 2 CW	33⅜	33⅝	33½	33½	33¼	32⅝
Orge 3 CW	39⅝	39⅞	39⅞	39⅝	39½	39
Lin 1 NW	149¼	149⅝	149⅝	149⅝	149⅝	151
Seigle 2 CW	46⅞	46⅝	46⅞	46⅞	46⅝	46

Options

	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16	Samedi 17	Lundi 19
Blé Mai	67⅞	67⅞	68¼	68	68	67¾
Juillet	69⅛	69⅛	69⅝	69⅛	69⅛	68⅞
Avoine Mai	35⅝	36⅛	36	36	35¾	35¼
Juillet	36¼	36⅜	36⅝	36⅛	36⅛	35½
Orge Mai	42¼	42⅜	42⅜	42¼	42	41½
Juillet	43⅛	43¼	43⅜	43⅛	42⅞	42⅛
Lin Mai	151¼	151⅝	151⅝	151⅝	151⅝	153
Juillet	150	151½	151	150⅝	150½	151½
Seigle Mai	49⅞	49⅝	49⅞	49⅞	49⅝	49⅝
Juillet	50⅛	50⅝	51⅛	51⅛	51	50½

GRATIS

Semences de Fleurs et Légumes

Envoyer un nouvel abonnement ou renouvelez votre abonnement maintenant

Pour chaque renouvellement d'un an ($2.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4.

Pour chaque renouvellement de deux ans ($4.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4, et en plus, la collection No 3.

A toute personne qui envoie $2.00 pour le nouvel abonnement d'un autre, nous adressons franco, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4, et, en plus, la collection No 3. Le nouvel abonné recevra également, comme prime spéciale, deux des collections Nos 1, 2 et 4, au choix, et, en plus, la collection No 3.



NO 1 — COLLECTION DE PLANTES-RACINES

Dix gros paquets

BETTERAVES, demi-longues rouges. De quoi semer une raie de 20 pieds.
CAROTTES, Chantenay demi-longues. Pour une raie de 40 à 50 pieds.
OIGNONS, Danvers Globe jaune. Pour 15 à 20 pieds.
LAITUE, Grand Rapids. Pour 20 à 25 pieds.
NAVETS, dessus pourpré (70 à 80 pieds).
NAVETS DE SUEDE, Gemme canadienne (60 à 70 pieds).
PANAIS, rond et court, hâtif. Pour 40 à 50 pieds.
RADIS, Déjeuner français. (25 à 30 pieds).
CONCOMBRES hâtifs. Gros paquet suffisant pour 100 plantes. Toute famille devrait avoir des concombres à trancher et à mariner.
OIGNONS blancs. Gros paquet suffisant pour 20 pieds. Font des cornichons délicieux.

No 2 — COLLECTION DE FLEURS ANNUELLES

Quatorze gros paquets, valeur 25 sous

ASTRES, Reine du Marché.
BOUTONS DE BACHELOR, bel assortiment.
COSMOS, nouvelle fleur hâtive à couronne.
COQUELICOTS DE CALIFORNIE, bel assortiment.
MIGNONNETTES, bel assortiment.
MATHIOLAS, odorante le soir.
PETUNIAS hybrides de choix.
COQUELICOTS, Shirley mélangé.
JARDIN DE FLEURS SURPRISE.
SNAPDRAGONS, nouveau géant fleuri.
IMMORTELLES, mélangées.
POIS DE SENTEUR Spencer mélangés.

NO 3 — COLLECTION DE LEGUMES D'HIVER

BETTERAVES, Détroit, rouge foncé (une once). Sèmera 100 pieds.
CHOUX, Tête de balle danoise (gros paquet). Produira 1,000 livres de choux.
CHOUX, Rouges au vinaigre (gros paquet). Produira plus de 300 têtes.
CAROTTES, Chantenay demi-longue (une once). Sèmera 250 pieds.
CITROUILLES, Douces ou sucrées (gros paquet). Pour 10 à 15 plants.
OIGNONS, Danvers Globe jaunes (gros paquet). Sèmera de 25 à 30 pieds.
PANAIS, Guernesey demi-long (une once). 250 pieds.
COURGES, Vraie Hubbard améliorée (gros paquet). Pour 12 à 20 plants.
COURGES A LA MOELLE (Vegetable Marrow). Paquet de 20 à 25 plants.
NAVETS, Suède à dessus pourpré (une once), pour semer 300 pieds.

No 4—COLLECTION DE POIS DE SENTEUR Spencer

6 GROS PAQUETS

Réputés six des meilleurs dans leur classe respective

ROSE FONCE—Pinkie. Grand, couleur rouge.
SAUMON—Barbara. Pour exposition ou décoration.
CRAMOISI—Cramoisi royal. Grand, fleurs ondulées.
LAVANDE—Austin Frederick amélioré.
BLEU—Divinement bleu. Riche bleu dauphin.
MARON—Warrior. Riche marron rougeâtre.

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI

Des semences seront envoyées seulement aux abonnés qui se serviront de cette formule

Veuillez trouver ci-inclus $ __________ pour abonnement de __________ an

à la "Liberté". Envoyez-moi franco les collections Nos __________

Nom __________

Adresse __________

Veuillez spécifier: Abonnement nouveau ( ) ou renouvellement ( )

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 35

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

Et Jacques sentait comme un incendie dans ses désirs impatients; il hâtait le moment du départ; ses yeux, pour ne pas perdre la minute fortunée où Marie pourrait se montrer à ses croisées, allaient de l'une à l'autre avec une persistance et une activité à briser la plus ferme prunelle. Mais cette tension du nerf optique jointe à l'effet du miroité des carreaux illuminés par le soleil, finit par donner à ses yeux l'illusion de ce qu'il désirait voir: il lui sembla que les fenêtres s'ouvraient les unes après les autres, et que la figure de sa fiancée se montrait à toutes à la fois.

Il était sous l'influence de ce charme trompeur, quand son attention fut attirée du côté de la porte voisine par un dialogue, conduit par deux timbres aigus sur un rythme de crécelle.

—Tiens, disait le soprano le plus criard, qui n'était autre que la Pierruche, mais regarde donc là-bas, cousine, c'est ben la p'tite Landry que j'voyons venir à travers le pré de son père, avec un Anglais...

—Mais oui, répondait la cousine, ça n'peut pas être une autre; il n'y a que c'te p'tite opulente qui se laisse fréquenter par ce beau coureur de filles.

—Ce n'est pourtant pas elle qui est coupable comme sa mère qui voudrait faire la grosse dame, et nous passer sur le corps avec c't'habit rouge-là...

—Pouah! j'trouvions que la p'tite bellâtre tire ben son épingle au jeu... Toujours qu'il est vrai que ce n'est pas ben choisir son heure pour courailler les champs avec les militaires, pendant que son père et ses frères sont en prison, et que sa [illegible] de mère se chagrine toute seule dans sa maison. Elle doit s'en mordre les pouces la [illegible]. V'là c'que c'est que d'[illegible] à être [illegible] filles; de leur mettre de l'anglais à la langue... Quand on pense que le vieux Leblanc a voulu [illegible] sa nièce dans ce [illegible]!... Non, non, tout ça, [illegible], c'est bon pour donner de l'orgueil aux filles; ça leur tue le coeur; et puis, ça permet à celles qui en ont envie d'agacer les étrangers.

—Ah! ils n'iront pas en exil, ceux-là; tu verras qu'ils n'iront pas, les Landry, les Leblanc: c'est moi qui te l'dis! Quand on sera partis, ce sera moins honteux de se marier avec un protestant. Mais tiens!... regarde donc, voisine, comme ils se parlent tendrement; allons donc! la belle lui tend la main... il la prend... c'est-il joli un peu!... ah! pour le coup, v'là qui est plus fort!!...

Chacune de ses paroles était tombée comme des gouttes de ciguë dans le coeur de Jacques; la calomnie avait pénétré dans toutes ses veines, il en était ivre. De l'endroit où il se trouvait, il n'avait pu suivre le couple tendre qui venait dans le pré des Landry; les dépendances de la ferme interceptaient sa vue; ce n'est que lorsqu'ils furent près de la maison qu'il les aperçut; le sentier faisait là un circuit autour des bâtiments, pour rejoindre la route publique. Marie venait de s'arrêter, et elle tendait la main à George... De son côté, Jacques se trouvait détaché d'une partie de ses compagnons; il ne restait à ses [illegible] que quelques liens. Dans son exaspération, il fit un effort [illegible], [illegible] ses gardes [illegible], en [illegible] chargés, et il alla tomber devant la malheureuse fiancée comme une apparition vengeresse. Il était horrible à voir; sa blessure, que le sang coagulé avait un instant fermée, s'était rouverte et un ruisseau fumant s'épanchait sur sa poitrine comme une lave brûlante; sa crinière de lion battait ses épaules, les bouts de ses attaches pendaient encore à ses poignets, un feu de foudre jaillissait de ses yeux.

En le reconnaissant, Marie avait levé ses bras vers lui mais elle ne savait plus, tant elle le voyait menaçant, si elle était devant son fiancé ou devant son juge, si elle devait implorer sa grâce, ou verser les flots d'une passion si longtemps contenue! Elle resta fixée dans l'élan de son transport, comme une de ces navrantes figures de marbre du groupe des Niobé.

—Jacques! mon pauvre Jacques! répétait-elle, tremblante, éperdue, la mort sur les lèvres; te voilà sanglant ... lié!!

Mais lui avait fait un pas en arrière; et, morne, il brûlait la jeune fille de son regard. Puis, rompant tout à coup le silence:

—Vois-tu ce sang-là, dit-il d'une voix sourde, en montrant des deux mains le ruisseau rouge qui descendait sur sa tunique; vois-tu, vois-tu, c'était pour toi qu'il soutenait ma vie... c'est pour toi qu'il m'a conduit jusqu'ici... c'est pour toi qu'il coule... Mais n'y touche pas... n'y touche pas... malheureuse, tu l'as oublié, tu l'as méprisé, tu l'as vendu avec ton honneur, avec ton respect pour la France!... Va, je te méprise, je te rejette.

En articulant ces dernières paroles il saisit les deux bras défaillants de Marie, les repoussa en arrière; et la pauvre enfant, foudroyée, s'affaissa comme une tubéreuse, rompue dans toute son efflorescence embaumée. Jacques lui jeta à la face la lettre de George; puis, se tournant du côté de celui-ci, qui était resté pétrifié de surprise devant cette scène inattendue:

Et vous! monsieur George, lui cria-t-il d'une voix tonnante, séducteur, bourreau de vieillards et de femmes, apprenez que c'est moi qui ai tué votre frère, et qui vais vous étrangler aussi.

En même temps, il bondit vers l'officier, les mains crispées, et il le saisit à la gorge. Mais dans ce moment, les soldats, que son évasion avait un instant déconcertés, et qui avaient dû veiller d'abord sur le gros des prisonniers restés sans entraves, arrivèrent sur lui, l'assaillirent de coups et le terrassèrent de nouveau. Il avait, d'ailleurs, épuisé la mesure de son énergie. Il fallut presque le traîner au corps de garde.

—Mais d'où sort-il donc, ce forcené-là? dit le chef de l'escorte en le voyant revenir; pour cette fois, il faut l'empêcher de prendre de nouveaux ébats; allez chercher des chaînes!

Quelques temps après, Jacques fut chargé de fers; on lui en mit aux mains, aux pieds, au cou, et c'est dans cette toilette de galérien qu'il parcourut tout l'espace qu'il y avait à franchir pour se rendre au presbytère. Quelle route fut pour lui ce chemin joyeux et fleuri d'autrefois!... En passant devant chaque maisonnette, il nommait les habitants, les compagnons de son enfance, de ses plaisirs; il pensait à une fête, à une rencontre, à un incident heureux, à un mariage... c'était un chapelet de plaisirs qu'il répétait sur un sentier d'ignominie.

A peine fut-il rendu à la demeure de son ancien curé, qu'on le jeta dans un caveau creusé sous la cuisine, et qui n'avait qu'une seule entrée pratiquée dans le plancher supérieur et formée par une trappe, comme la prison où Jugurtha mourut de faim, à Rome. En y tombant, Jacques disparut dans les ténèbres, la grande porte de chêne s'abattit sur sa tête. deux soldats firent un pas dessus, comme pour la sceller de mépris sous leurs pieds et ils s'y établirent en faction.

IX

Après la rencontre de la ferme des Landry, George rentra chez lui; il était libre pour le reste de la journée, il sentait le besoin de s'appartenir à lui seul durant quelques heures: la solitude lui était nécessaire pour se recueillir et mettre un peu de calme dans ses sens et ses pensées. Il n'était pas né pour vivre au milieu des larmes et pour torturer des coeurs humains. Les scènes de la veille avaient révolté tous ses sentiments, dérouté ses meilleurs instincts; la nuit du cimetière était passée comme une tempête capricieuse dans son âme; si les dernières paroles de Marie y avaient fait luire un jet de douce lumière, l'apparition soudaine de l'ancien amant, du rival outragé, avait terriblement assombri le brouillard; il ne savait plus quelle résolution prendre, devait-il jeter son épée aux gémonies de ce peuple victime et s'enfuir, ou garder encore quelque espoir.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

Funérailles

Les funérailles de M. Henri Bouchard, décédé le 12 courant, ont eu lieu mercredi; l'assistance était très nombreuse.

Le service fut chanté par M. l'abbé L.-P. Brunet, de l'Archevêché.

La quête fut faite par MM. Albani Gallant et Joseph Saurette.

Le chant fut exécuté par la chorale de Letellier, aidée de quelques chantres de St-Joseph; Mlle Marie-Paule Saurette touchait l'orgue.

Les Forestiers Catholiques, dont le défunt était membre-fondateur de la cour de St-Pie, assistaient nombreux au service.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. M. Zacharie Robert portait la croix. Les porteurs étaient: MM. A. Gallant, J. A. Bois et J. A. Ayotte, représentant les Associations sportives, MM. J. Saurette, représentant les Forestiers Catholiques, M. Jos. Parent représentant les pionniers de la paroisse, et M. A.-P. Jarry.

L'épouse du défunt, née Joséphine Duval, son frère Zéphyr, dernier survivant de la famille Bouchard, ses fils: Narcisse, Joseph, Augustin, Herménégilde et Michel; ses filles: Marie-Louise, (Mme R. Dighton) et Marie-Anne, (Mme Raphaël Harrison) conduisaient le deuil.

Le défunt était âgé de 67 ans 4 mois, dont 55 ans vécus à Letellier, où il vint avec ses parents de Georgeville, R.I. Il fut cultivateur pendant un bon nombre d'années, mais résidait au village depuis longtemps. Il ne comptait que des amis. Homme de devoir, il accomplissait son travail avec ponctualité, il chérissait ses enfants, il s'intéressait à eux, même après qu'ils n'étaient plus sous sa dépendance, et il ne manquait pas de les aider au besoin.

A sa veuve, à son frère Zéphyr, à tous ses enfants et parents, nous offrons nos profondes condoléances.

Il y eut plusieurs bouquets spirituels. L'équipe de balle au camp d'Emerson envoya des fleurs à ce fervent amateur des sports.

Remerciements

Mme Henri Bouchard et sa famille remercient tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies dans le deuil qui vient de les frapper.

Soirée mensuelle de l'Association d'Education

Répondant à l'invitation des officiers, une nombreuse assistance participa à une soirée intéressante organisée par le Cercle local de l'Association d'Education.

Le programme comportait d'abord une partie de cartes. Les gagnants furent: Bridge, Mme Raphaël Harrison et M. Albani Gallant; Whist, Mme Emile Graveline et M. Daniel Arcand.

L'attrait spécial de la soirée fut l'heure à la radio du poste AEDL (Association Education de Letellier) sous la direction de l'annonceur, M. Léon Bruyère, secrétaire du Cercle local.

Le programme suivant fut exécuté:

Solo de piano: Traika, de Tchaikowski, par Mlle Eva Tanguay (Marthe Bruyère).

Chant: "Comme à vingt ans", arrangement de A. J. H. St-Denis, Mlle Jeanne Mignolet (Mlle Alice Desautels).

Causerie: Historique de l'Association d'Education, L. Bruyère.

Chant: "Sérénade à la lune", de Labrecque, Mlle Anna Malenfant (Mlle Marcelle Jutras).

Discours: "J'aime la dépression", M. H. G. Wells, philosophe anglais (M. Charles Cadieux).

Les événements courants à toute vitesse, par M. Graham McNamee (M. Daniel Arcand).

Dialogue comique: 'Amos et Andy', (MM. Jos. Boissy et Thos Larocque).

Sur demande spéciale, M. Bruyère répéta sa chanson dédiée aux apiculteurs de Letellier.

Mlle Laura Choquette (Mme Albert Breton) fut l'accompagnatrice de la soirée.

Ce programme nouveau genre, dont s'acquittèrent avec distinction les vedettes du monde de la radio nommées plus haut, amusa grandement l'assistance.

En voyage

MM. Louis Saurette et Wilfrid Barnabé sont allés à Ste-Rose visiter M. Pierre Saurette, gravement malade.

Omission

Dans notre dernière chronique nous avons omis de mentionner que Mlle Marie-Paule Saurette accompagna les chants des membres de l'A.C.J.C. et que M. Daniel Arcand exprima les remerciements du Cercle à M. Lafrance, lors de sa première conférence.

Malade

M. le curé est retenu au presbytère depuis une semaine par une indisposition. Le grand intérêt qu'il porte aux choses agricoles l'a poussé à s'imposer des fatigues trop grandes pour suivre toutes les conférences. Nous espérons que ce repos forcé refera ses forces et qu'il pourra bientôt reprendre sa vie ordinaire.

M. l'abbé L.-P. Brunet, de l'Archevêché, passe quelques jours à Letellier pour remplacer M. le curé pour les offices religieux.

Naissances

Joseph-Emile-Guy, enfant d'Antonin Bérard et d'Irène Lavoie, né le 15, baptisé le 17 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Bérard, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Claude-Armand, enfant de Louis-A. Arcand et d'Hélène Dionne, né le 18, baptisé le 19 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Arcand, grands-parents de l'enfant.

Gouret

Jeudi le 15, Emerson et Letellier se disputèrent une partie importante; la coupe Molloy était en jeu. Nos équipiers prirent l'avantage au début, et maintinrent une avance d'un point jusqu'à la fin de la seconde période. Une fausse manoeuvre par nos défenses au commencement de la troisième période, permit aux adversaires d'égaliser les points, et, déployant toute l'ardeur possible, ils comptèrent de nouveau et la partie finit 2-1. La coupe Molloy est maintenant entre les mains d'Emerson.

Vendredi le 16, nous recevions la visite de deux équipes de St-Jean-Baptiste: Poids-plumes et Juvéniles.

Nos poids-plumes n'ont pas encore connu la défaite durant cette saison; ils gagnèrent facilement par 6-3.

Les compteurs furent Dollard Lafrenière 2, Jacques Bruyère 2, Sydney Empton 1, Armand Loiselle 1.

St-Jean-Baptiste fut vainqueur dans une seconde partie avec l'équipe de la ligue scolaire 6-4. Le jeu fut animé et le résultat incertain jusqu'à la fin; un dernier point vers la fin de la partie assure une quatrième victoire de nos voisins.

SAINT-BONIFACE

Pour un nouveau bureau de poste à Norwood

A une assemblée de l'Association conservatrice de Norwood, il a été décidé qu'une demande soit faite à Ottawa pour le remplacement du bureau de poste de l'avenue Taché par une bâtisse plus moderne.

Comme celui de Saint-Boniface, le bureau de poste de Norwood comprend un maître de poste et quatre facteurs, et il dessert la ville à partir du côté sud de la rue Bertrand. En plus de cela, il est le point de départ des six facteurs du district de Saint-Vital, ce qui fait que présentement il dessert une assez forte population. Des pétitions vont circuler; on ne peut qu'encourager ce mouvement qui répond à une vraie nécessité. Le bureau actuel, propriété du gouvernement, n'étant qu'une vieille bâtisse en bois, cette nouvelle construction dans les temps actuels serait une source de travail qui aiderait à réduire la crise du chômage.

Tiers-Ordre de Saint François

L'annonce faite le dimanche 4 février aux messes de la Cathédrale, a été bien entendue et docilement suivie par nos Tertiaires et autres, le 1er mercredi, jour de la réunion mensuelle: Communion générale en très grand nombre à la messe de 7 h. 30 et assistance nombreuse, le soir à 7 h. 20. La salle de la sacristie-chapelle était toute remplie; même le vieillard M. le Juge Prud'homme était venu écouter le T.R.P. Martin, Gardien du Couvent et Directeur du Collège Séraphique d'Edmonton, de passage à Winnipeg où il venait de finir deux retraites prêchées aux Soeurs Franciscaines et aux jeunes filles. Nous profitons de l'occasion pour remercier le prédicateur et son auditoire.

Le Père nous a entretenus pendant une bonne demi-heure sur l'amour de Dieu. Chez le bon saint François, disait-il, c'était le même motif qui avait présidé à l'institution de son Troisième Ordre que pour son Premier (les Frères-Mineurs) et son Deuxième (les Soeurs Clarisses) c'est-à-dire faire aimer Dieu davantage. Comme il était triste et répandait des larmes que le monde n'aimât pas son Créateur et Sauveur! Il parcourait plaines et montagnes en se plaignant: "L'Amour n'est pas aimé!" Et, de fait, il voyait que les hommes s'aimaient plutôt eux-mêmes, recherchant les honneurs, les plaisirs, les richesses, et ce, pour se rendre malheureux pendant cette courte vie que nous est accordée pour mériter la Vie Eternelle. Il en était ainsi au XIIIe siècle, du temps de saint François comme de nos jours: tout pour le corps et la vie passagère, rien pour l'âme et la vie future.

C'est pourquoi il fonda son Troisième Ordre ou Tiers-Ordre pour les personnes, libres ou mariées, dans le monde, pour que, tout en restant dans le monde, elles réformassent en elles-mêmes et autour d'elles les sociétés familiale et civile en vivant la vraie vie chrétienne, c'est-à-dire en aimant Dieu et Le servant comme il convient et protestant, par leur propre vie, contre la négation pratique des principes chrétiens, comme l'étalent au grand jour les mondains par leur matérialisme et sensualisme.

Le Père nous dit tout cela très éloquemment et ajouta que, ayant été commissaire du Tiers-Ordre pendant trois ans à Montréal, il était à même de nous dire que nous étions en bonne compagnie. Car à Montréal, sans compter les milliers de Tertiaires sous la juridiction des Pères Capucins, les Frères-Mineurs en avaient pour leur part 13,000; et 90,000 dans tout le Canada et l'Est des Etats-Unis. Les Tertiaires doivent savoir qu'il y en a au-delà de 3,000,000 dans le monde.

Puis, il nous montra de quelle manière Dieu a manifesté son amour pour exciter le nôtre: la création par amour, la Rédemption par amour, une Providence personnelle par amour pour chacun de nous, la Présence Eucharistique par excès d'amour. Saint François, lui, allait à Dieu surtout par la Sainte Humanité de Notre-Seigneur manifestée dans la Crèche, sur la Croix et au Tabernacle. Que les Tertiaires, enfants du Séraphique Père, fassent de même et qu'ils emploient avant tout les moyens exprimés dans leur règle: 1. La Prière. La prière, c'est l'union de l'âme à Dieu, c'est la plus douce des conversations. Priez matin et soir en famille; priez avant et après les repas; soupirez vers Dieu tout le long du jour, dans les joies et les afflictions, dans le repos et le travail, dans la prospérité et l'adversité. 2. Les Sacrements. Allez souvent à confesse et à la Communion. La Règle, remaniée par Léon XIII,—donc avant Pie X, le Pape qui a facilité la Communion fréquente et quotidienne,—ne parle que d'une Communion par mois (c'est la Communion générale du 1er mercredi); mais les Tertiaires qui en ont le temps et qui doivent se rappeler que de leur exemple partira l'influence sur les autres chrétiens, se feront un devoir de communier très souvent, voire tous les jours pour leur propre avancement dans l'amour de Dieu et pour engager les autres à faire de même: car tout amour vrai est apôtre. 3. D'ailleurs, l'assistance quotidienne à la sainte Messe est dans la Règle. Pourquoi ne communieraient-ils pas en même temps? Et pourquoi ne rendraient-ils pas chaque jour une visite amoureuse à Notre-Seigneur dans son saint Tabernacle? Oh! si l'on savait! une armée de soldats serait nécessaire pour écarter les trop grandes foules qui se presseraient autour de Lui! Et maintenant le Divin Ami est si souvent solitaire! Où est notre Foi et notre Amour? Non, "L'Amour n'est pas aimé!"

Pour finir, le Père rappela à l'assemblée que Léon XIII, le Pape de "Rerum Novarum" pour le redressement des droits et devoirs des ouvriers, n'avait pas hésité à dire que sa réforme sociale à Lui, c'était le Tiers-Ordre de saint François. Voici comment s'exprime à ce sujet Mgr Dadolle, évêque de Dijon en France: "Je ne crains pas de dire que le plus grand hommage qui ait été décerné au Tiers-Ordre, c'est Léon XIII qui le lui a rendu quand il a prononcé ces authentiques paroles: "Ma réforme sociale, c'est le Tiers-Ordre de saint François. Entendez-vous? "Ma réforme sociale!" Le Pape sait les souffrances de la société, il sait qu'elle agonise d'envie: qu'en haut le coeur se dessèche dans le luxe et la jouissance; qu'en bas, il s'ulcère de haine et d'appétits insatisfaisables: il sait, le Pape, qu'à tort ou à raison, la société est mécontente, que ses étages se disloquent, que les classes frémissent et que les colères qui y grondent s'apprêtent à éclater en tempêtes... Donc, il faut une réforme; chacun a un projet: mais vous, Tiers-Ordre, vous êtes le projet du Pape; "Ma réforme sociale, c'est le Tiers-Ordre de saint François".

Avis très important pour le carême: A cause des offices qui ont lieu le mercredi soir à la cathédrale même (sermon sur la Passion, salut, etc.), nos réunions, tant du 1er mercredi que du 3ème (novices et postulants) auront lieu pendant le carême, les jeudis qui suivent ces mercredis. Donc, le jeudi 22 février (novices) et le jeudi 8 mars, pour tous, et le jeudi 22 mars, pour les novices et postulants, et, à volonté, les autres Tertiaires, à qui le noviciat a grandement manqué.

La Communion générale est également le jeudi 8 mars.

Institut Collégial St-Joseph

Au tableau d'honneur de janvier

Grade XII—Excellence: F. Lowry, G. Lagacé, L. Petit, E. Jourdain, L. Rhéaume, I. Bonin, B. Neigordowski, L. Pelletier, A. Lemoine, L. Blanchard.

Grade IX — Excellence: Ella Gagnon, Denise Pelletier, Erma Baumann, Denise Gaudette, Bernice Chamberland, Cécile Toupin, Marie Toupin, Léa McCaughan, Hélène Blais, Marguerite Kreist, Maria Préfontaine.

Grade X—Excellence: Léa Dussault, Jeanne Croteau, Dorothy Mager, Donna Benoit, Cécilia Pichette, Irène Riel.

Grade IX (a)—Excellence: P. Simon, J. Chavanne, S. McFetridge, M. Stove, A. Dumont, J. Phaneuf.

Grade IX (b)—Excellence: E. Cooper, Marguerite De Cruyenaere.

Cours Commercial, 2e année—Excellence: Violet Anderson, Cécile Toupin.

Cours commercial, 1ère année—Excellence: Barbara Tingley, Françoise Gary, Louise Fouchard, Mary Susick.

Grade VIII (a)—Excellence: Irène Prince, Léa Rivard, Odile Desautels, Agnès Laforme, Winnie Purcell, Viola Paul, Mary Homenuick, Madeleine Bernier, Jacqueline Gagnon.

Grade VIII (b)—Excellence: Marcelle Masserey, M.-Paule Aubert, Alice Thorimbert, Dora Laferrière, Audrey Tingley, Jeanne Bérubé, Nancy Gladu.

Les élèves dont les noms suivent ont conservé le plus grand nombre de points en classe:

Grade VII (a)—Louise Vynerman, Marcelle Kolos, Lina Gaudette.

Grade VII (b)—Fabiola Desrosiers, Sylvia Moncovitch, Marguerite Declours.

Grade VI (a)—Noëlla Raymond, Simone Poulin, M.-Antoinette Gagnon.

Grade VI (b)—Hélène Chaput, Aline Baril, Denise Leclerc.

Grade V (a) — Yvette Mousseau, M.-Thérèse Blanc, Verna Bourbonnais.

Grade V (b) — Helen Stankovic, Elizabeth Hoenderop, Paula Becelaere.

Grade V (c) — Lucile Rémillard, Yvonne Fontaine, Evelina Johnson, Adèle Molloy, Irène Rondeau, Lucienne Paquin, Rose Gaudette.

Grade IV (a) — Luce Carrière, Rolande Dufault, Lucie Fontaine.

Grade IV (b) — Lorraine Lavery, Rose Marcoux, Clémence Rozière.

Grade IV (c) — Yvette Nault, Yvette Fourneaux, Marie Landry.

Grade IV (d)—Mary Morez, Léonie Candacie, Margaretha Buysser, Evelyn Greig, Alice Declercq, Jean Drummond.

Grade III (a) — Yvonne Toupin, Lucile Boily, Eileen Haughey.

Grade III (b) — Mariette Sicotte, Marcelle Senez, Raymonde Blanchette.

Grade III (c) — Delphine Vynerman, Clara Fortin, Stella Bouvier.

Grade III (d) — Leslie Miller, Constance Cave, Olive Yager, Dorothy Dougall.

Grade II (a) — Rolande Barrette, Alice Plamondon, Amanda Asselin.

Grade II (b) — Alice Lebrasseur, Laura Grandmont, Thérèse Laflamme, Maria Stuble.

Grade II (c) — Laurence Arpin, Fernande Decock, Dora Hébert.

Grade I (a)—Denise Charlesworth, M. Robitaille, B. Lobreau, Shirley Busch.

Grade I (b) — Jeanne Mance, T. Dufault, E. McDonald, Georgina Greig.

Cours préparatoire (a)—Lauretta Dumont, Denise Rougeau, Thérèse Grégoire, Denise Toussaint.

Cours préparatoire (b) — Thérèse Coupal, Simone Bonin, Marcelle Bérubé.

Se donner généreusement; ne pas calculer ni attendre en retour de son don, la moindre récompense, la plus légère satisfaction; ne pas désirer l'affection, l'estime, la sympathie, encore moins la louange. Pratiquer un humble apostolat pour Dieu seul et dans une grande charité mortifiée, vivante, désintéressée.

E. Lesueur

AU SACRE-COEUR

Le grand bazar interparoissial

Le grand Bazar interparoissial a déjà remué de fond en comble la population catholique de Winnipeg. Depuis le commencement de son organisation gigantesque, le dévouement et la générosité ont rivalisé d'ardeur et d'ingéniosité. Seize paroisses sont activement intéressées à assurer la survivance de leurs écoles séparées. Cet assaut d'ensemble, pour assurer à nos enfants une véritable éducation chrétienne, est bien la caractéristique de nos luttes scolaires dans l'Ouest. Tous doivent travailler ensemble dans le même but et multiplier les sacrifices. Le bon esprit de notre population est certainement digne de louanges; et, d'une façon évidente, Dieu semble bénir cet effort généreux et ce travail intense d'action catholique. Il semble même que, naturellement, les paroissiens se soient retranchés, en rang serré, autour du clocher respectif afin de faire triompher d'une façon éclatante la cause qui leur tient tant à coeur: forcer le respect, de tous à l'égard de nos droits, et aussi retirer les plus grands bénéfices possibles.

Au Sacré-Coeur, l'enthousiasme, le dévouement et l'esprit de corps sont admirables. La lutte pour l'éducation chrétienne se double de la défense de notre éducation française. Former de francs catholiques, mais aussi de vaillants Canadiens français, voilà l'idéal de la paroisse du Sacré-Coeur. Et la coopération très active de tous les paroissiens pour la réussite de cette entreprise mérite les meilleurs encouragements. Continuons ensemble, la main dans la main, ce travail méritoire qui nous aidera à financer et notre église et notre école. Vendons des billets, achetons des billets, prêtons mainforte au comité central. Ne reculons pas devant l'effort du moment. Le jour viendra, et bientôt, où nous récolterons dans la plus vive allégresse, les fruits abondants de l'une des plus grandioses organisations de survivance catholique et française qui se soit vue dans l'Ouest canadien.

* * *

In Memoriam

Jeudi dernier, 15 février, s'éteignait dans la paix du Seigneur, à l'hôpital de St-Boniface Mme Fred. Messier, âgée de cinquante-neuf ans et deux mois. Malade depuis trois mois, elle supporta avec une résignation profondément chrétienne les douleurs très pénibles qu'elle éprouvait. Elle a vu venir la mort sans effroi, car toute sa vie a été une préparation à ce grand jour qui décide de notre éternité.

La paroisse du Sacré-Coeur perd en Mme Messier une de ses âmes charitables, bienfaisantes et très dévouées pour les pauvres. Habile couturière, elle a consacré de nombreuses heures de sa vie à confectioner des vêtements pour les enfants pauvres de la paroisse.

Ancienne présidente de la Société de Dames de Ste-Anne, elle s'employait à promouvoir les intérêts spirituels et temporels de la société.

Son service de sépulture a eu lieu lundi matin dans notre église paroissiale au milieu d'une assistance considérable.

La Société des Dames de Ste-Anne jusqu'au complet a voulu témoigner l'estime qu'elle avait pour celle qui durant de nombreuses années avait été un membre fidèle et zélé de la société.

Qu'elle repose en paix en attendant le grand jour de la Résurrection.

La défunte laisse son mari auquel nous adressons nos bien vives condoléances.

* * *

Club Sportif

Les membres du Club Sportif du Sacré-Coeur n'ont pas laissé passer inaperçu le Mardi Gras! Près d'une soixantaine s'étaient donné rendez-vous à la salle paroissiale dont ils avaient fait leur point de départ pour se diriger ensuite à la marche jusqu'à la maison de Mme J.-B. Lauzon sur la rue Luxton. La marche, quoique longue en suivant la rivière, ne parut point fatiguer les jeunes pleins d'entrain. Arrivés chez Mme Lauzon, une jolie surprise les attendait ...un gros plat de fèves, des sandwichs, du gâteau et du café. Que pouvaient demander de mieux les excursionistes? La veillée se termina en jeux de toutes sortes.

Avant de partir, le président du club se fit l'interprète de tous les membres et remercia Mme J.-B. Lauzon de sa généreuse hospitalité, ainsi que Mlles J. Blanchard, Y. Léger et M. Thomas Roy qui avaient préparé le magnifique lunch.

Soirée du 18

Les membres de la chorale nous ont fait passer une agréable soirée à l'occasion de leur grande partie de cartes de dimanche dernier. Sous la direction de Mme Geo. LaFlèche assistée au piano par Mme Louise Thibault, notre chorale exécuta deux morceaux de son répertoire: "Le Grand Lustucru" de Botrel et "Qui a peur du méchant loup?". Inutile de vous rapporter ici un résumé descriptif du programme... ceux qui n'étaient pas là dimanche ont simplement manqué quelque chose de bien!

Les gagnants des prix sont:

Whist: Mlle Violet Lynch, 150; Mme Ph. Bruneau, 116; M. A. Louis 147; M. E. Lalonde, 112.

Bridge: Mme T. Carroll, 1367; Mme A. H. Côté, 166; M. John Jorr 1494; M. Honoré LaFlèche, 313.

Dimanche prochain

Dimanche prochain, ce sera la grande partie de cartes organisée par Mme O. Bourbonnais, assistée de Mmes H. Bernardin, H. Poirier et A. Louis. On distribuera $25.00 en prix dont $5.00 comme prix d'entrée. Un petit conseil utile: si vous voulez avoir une place, ne manquez pas d'arriver à 8 h. 30 précises...

* * *

Le Cercle Dramatique

Il prend de la vigueur de jour en jour. Les encouragements nous viennent de tous côtés, car tous nos jeunes sont enchantés des travaux d'organisation. Les demoiselles sont maintenant de la partie et la réunion de dimanche après-midi a été un succès: Mlle Léonne Bourbonnais a été élue vice-présidente, et Mlle Claire Carignan conseillère. L'exécutif est au complet et tient à faire savoir à toutes nos jeunes filles qu'elles sont invités à prendre une part active à notre cercle dramatique. Les deux réunions du conseil on déjà tracé le programme détaillé de la première convocation mensuelle qui aura lieu le 11 mars. L'exécutif s'occupe aussi dans le moment à compléter son programme pour l'avenir. Les constitutions du nouveau cercle sont à l'étude et viseront dans leur ensemble l'utile et l'agréable. Bienvenue à tous. Il suffit de donner vos noms et prénoms à l'un des membres du Conseil.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

ON DEMANDE fromager. Ecrire mentionnant âge, expérience, salaire demandé, etc. à O. W. Chrétien, Lisieux, Sask. 39P.

On acceptera $500 comptant et 18,000 minots de blé sans intérêt pour 280 acres de terre de choix, 125 en culture, partie de matériel, à 10 milles de Winnipeg, 3 milles de Saint-Norbert, pas d'école sur la propriété. — T. Turnbull, 478 McMillan Ave., Winnipeg. 39C.

ON DEMANDE homme de langue française pour vendre du poisson à Saint-Boniface. Véritable aubaine pour homme qualifié. Position stable, bon salaire. — The Fisherman, 1859, Ave Portage. Se présenter entre 5 et 6 heures. 38P.

Adressez-vous toujours à J.-A. Hébert (même bureau que McFayden & Co.) 362, rue Main, pour vos assurances de toutes sortes. Vous bénéficierez des taux réduits qu'offrent les grandes compagnies indépendantes représentées par ce bureau bien connu.

Fermier veuf, 50 ans, seul, financièrement indépendant, désire faire connaissance d'une dame aimant la ferme, propre et avenante. Boite 100 la "Liberté". 39P.

La maison L. Poncelet, Logement et Pension, no 166, Notre-Dame Est Winnipeg, en face de l'Hôtel Frontenac.

Chambre seule	50 sous
Chambre seule avec déjeuner,	65 sous
Chambre à deux	75 sous
Chambre à deux avec déjeuner	$1.00
Chambre seule et pension	$1.00
Chambre à deux avec pension	$1.75

les repas à 15 sous. Vous êtes tous les bienvenus comme chez vous.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Une assemblée de l'exécutif aura lieu lundi prochain, à 8 heures du soir chez Mme Roger Goulet, 326, rue Desmeurons, Saint-Boniface.

Une causerie sur la reine Marie-Antoinette

La prochaine soirée de l'Alliance Française aura lieu demain jeudi, à l'Université, salle 200. Mme Ch. Minvielle y donnera une causerie sur "Marie-Antoinette, la femme". Le sujet est de ceux sur lequels il y a toujours du nouveau à apprendre et la conférencière a déjà prouvé qu'elle savait intéresser son auditoire. Tous sont cordialement invités.

Cercle Molière

Le Cercle Molière a tenu son assemblée mensuelle samedi, le 17 courant, en la salle des Chevaliers de Colomb, 322, rue Main, sous la présidence de Mme E. Chauvière.

Le conférencier de la soirée fut aimablement présenté par Mme Chauvière, présidente. M. Richard, professeur à l'Université du Manitoba, avait choisi pour sujet de sa causerie: "La poésie française au XIXe siècle". Il traita son sujet avec beaucoup d'art et d'habileté, dénotant une étude approfondie de toute la poésie française aussi bien que de celle du XIXe siècle.

L'impression de l'auditoire fut très bien interprétée par Mme E. Barrelle, qui remercia M. le conférencier d'une façon charmante.

Mlle Laurette Rhéaume exécuta deux morceaux de piano avec beaucoup d'habileté. Mlle Yvonne Thibault nous fit entendre deux très jolis chants avec son talent habituel, accompagnée par Mme Geo. Laflèche.

Le Cercle Molière vient de concourir dans le "Dominion Drama Festival" avec le deuxième acte de "Blanchette", joué en novembre dernier, sous l'habile direction de M. A. Boual. Il a obtenu la deuxième place avec un point de moins que le Cercle gagnant. C'était la première fois que le Cercle Molière prenait part à ce concours.

Concert de Roland Hayes

Le lundi 26 février, à l'Auditorium, sous les auspices des Concerts de Célébrités, les amateurs de chant auront le plaisir d'entendre le fameux ténor nègre, Roland Hayes. Ceux qui ont déjà goûté le charme indicible de cette voix si parfaitement nuancée voudront être là de nouveau et nous engageons fortement nos amis à ne pas manquer ces deux heures de ravissement certain. A son dernier concert, Roland Hayes chanta plusieurs rappels en un français d'une pureté exquise.

Voici le programme du Concert de lundi:

I

Antonio Secchi (1761-1833) .... "Lungi Dal Caro Bene"
Giacomo Galuppi (1706-1785) .... (La Calamita di Cuori) 'Eviva Rosa Bella'
Alesandro Scarlatti (1659-1725) .... "O cessate di Piagarmi" (transcrit par P. Floridia)
Arne (1710-1778) .... The Faithful Lover

II

Schubert .... "An die Entfernte"
Brahms .... "So Willst du des Aremn"
Debussy .... (Aquarelles) "Sipeen" (Ariettes Oubliées)
Debussy .... "Beau Soir"

III

Trunk .... "Rest"
Roderick White .... "The Eagle"
Henry Eicheim .... "Come Not When I am Dead".
Tanieff .... "The Fountains"

IV

CANTIQUES SPIRITUELS NEGRES
Arr. de H. T. Burleigh .... "Go Down Moses"
Anonyme .... "I Stan', Fol' My Arms, an' I Cry"
Anonyme .... "Le' Me Shine"
Anonyme .... "Poor Pilgrim"
Anonyme .... "I Want Two Wings"

En plus de ce programme, M. Hayes chantera plusieurs autres cantiques nègres populaires.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

La prochaine assemblée du Conseil Provencher aura lieu jeudi soir le 22 courant.

Le Concours de Bridge déjà annoncé pour le 25 est en bonne voie d'organisation. De nombreux amateurs du jeu ont déjà fait parvenir leurs noms au Comité et tout fait prévoir un grand succès. Avis est encore donné à tous ceux qui désirent y prendre part de donner leurs noms, sans autre retard, à une des personnes suivantes: MM. Léo Bénard, Gus. Côté, Léo Millette, Victor Guilbert et Dr E.-J. Jarjour. Les premières parties seront jouées dimanche, le 25 courant, à deux heures et demie dans les salles du Conseil, 322, rue Main. Le prix d'entrée est de 50 sous et de généreux prix en argent seront donnés aux gagnants.

Orchestre Symphonique de Winnipeg

Le prochain concert de l'Orchestre Symphonique aura lieu **dimanche 25 février, à 3 h. 15 de l'après-midi**, à l'Auditorium.

Bernard Nayler, le talentueux chef d'orchestre de la Symphonie, a préparé un programme spécial de Wagner qui devrait rencontrer tous les suffrages.

Les artistes invités sont Agnès Kelsey, soprano, et J. Roberto Wood, baryton.

Voici le programme complet:

Ouverture—Le Vaisseau Fantôme .... Wagner
Ballade de Senta—Le Vaisseau Fantôme .... Wagner
Agnès Kelsey
Siegfried Idyll .... Wagner
Récit et Air .... "O Star of Eve" (Taunhauser) Wagner.
Ouverture—Les Maitres chanteurs .... Wagner

Entr'acte

Symphonie en ré mineur .... Franck